



**RAPPORT DÉTAILLÉ
DU PRIX ET DE LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC
D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS
2013**





La **loi Barnier**, relative au renforcement de la protection de l'environnement, met l'accent sur la transparence et l'information des usagers.

 Ce rapport annuel sur l'exploitation des services de traitement des ordures ménagères est obligatoire et répond aux articles L1411-13, et L5211-39 du **Code Général des Collectivités Territoriales**.

 Il est établi conformément au **décret 2000-404 du 11 mai 2000** relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets paru au **Journal Officiel** numéro 1112 du 14 mai 2000, page 7265, retraçant les conditions économiques dans lesquelles le service public d'élimination des déchets s'exécute.

Ce rapport représente un outil d'information essentiel quant à la transparence de la gestion des déchets des ménages.

Il a pour objectif de présenter :

- Les résultats techniques ;
- Les résultats financiers ;
- Les dispositifs d'élimination et de valorisation des déchets ménagers.

TABLE DES MATIERES

1ère PARTIE : PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE	2
A/ Population.....	2
B/ Territoires et compétences	3
C/ CIREST : en quelques chiffres	4
D / Synoptique des flux de déchets sur le territoire Est en 2013.....	6
2ème PARTIE : LES EQUIPEMENTS EXISTANTS ET LES PROJETS	7
A/ Les déchèteries	8
B/ Le centre de tri des emballages ménagers	8
C/ Les centres de compostage et de broyage des déchets végétaux.....	8
D/ Le centre d'enfouissement	9
E/ Projets en cours : la recyclerie, une nouvelle déchèterie (Gd Canal), extension PFC STR	9
3ème PARTIE : LE COMPOSTAGE ET LA PREVENTION DE LA PRODUCTION DE DECHETS	9
A/ La réduction à la source : le Compostage individuel des déchets fermentescibles.....	9
B/ La prévention.....	10
a) Le Programme Local de Prévention des Déchets.....	10
b) Les actions de prévention en 2013	10
4ème PARTIE : BILAN TECHNIQUE ET TONNAGES	12
A/ La collecte	12
A.I. La collecte sélective en bornes d'apport volontaire.....	12
A.II. La collecte sélective des recyclables secs en bacs jaune	14
A.III. La collecte des déchets résiduels en bacs gris/vert.....	15
A.IV. La collecte des encombrants et déchets verts.....	17
▪ Les déchets métalliques.....	20
A.V. La collecte des VHU	20
A. VI. La collecte par des caissons	20
A. VII. Les déchetteries et les filières REP	21
▪ La valorisation des piles et batteries usagées	21
▪ La valorisation des huiles de vidange	21
▪ La valorisation des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques	21
B/ Le traitement.....	22
B. I. L'enfouissement des déchets.....	23
B. II. Le centre de tri	23

Les déchets issus de la collecte sélective.....	23
B. III. Les centres de broyage et de compostage des déchets verts.....	25
B. IV. Le bilan des déchets traités.....	26
C/ L'emploi	28
5ème PARTIE : BILAN FINANCIER DU TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS	30
A/ Le bilan comptable	30
A. I. Le coût de gestion	30
A. II. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères	31
A. III. La vente de tickets de déchèteries	32
A. IV. La redevance spéciale d'élimination.....	32
A. V. Résultat d'exploitation.....	33
B. Comptabilité analytique : Compta-Coût 2012.....	34
• Les coûts analytiques par collectivité.....	35
6ème PARTIE : SYNTHESE DES DONNEES TECHNIQUES ET FINANCIERES	36

Présentation générale

1ère PARTIE : PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE

A/ Population

La Communauté d'Agglomération du territoire Est exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Elle regroupe les six communes suivantes : Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Saint-André, Sainte-Rose, Saint-Benoît et Salazie.

Il est précisé en préambule la population de référence: chiffres INSEE connus

Communes	(Tableau 1) Population municipale	
	2012	2013
Bras-Panon	11 725 hab.	11 838 hab.
Plaine des Palmistes	5 213 hab.	5 354 hab.
Saint-André	53 955 hab.	55 090 hab.
Saint-Benoît	35 063 hab.	35 733 hab.
Sainte-Rose	6 806 hab.	6 792 hab.
Salazie	7 510 hab.	7 418 hab.
Population totale	120 272 hab.	122 225 hab.
	<i>Source : Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2013 - date de référence statistique : 1er janvier 2010</i>	<i>Source : Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2014 - date de référence statistique : 1er janvier 2011</i>

B/ Territoires et compétences

Ci-après un état récapitulatif :

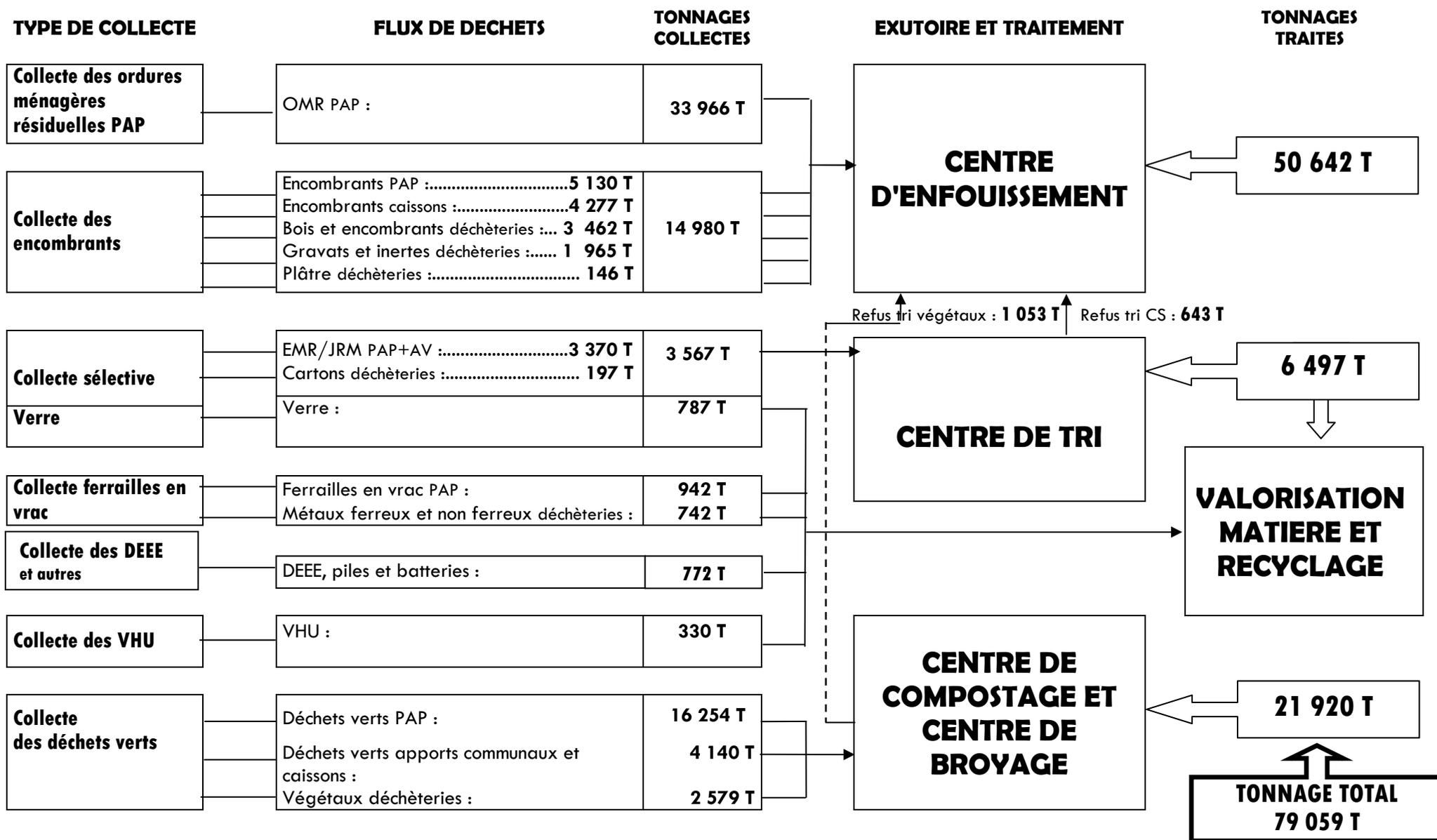
(Tableau 2) Description de la collectivité				
				
6 communes : Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Saint-André, Sainte-Rose, Saint-Benoît, Salazie				
Collecte et Traitement				
Financement par la TEOM, la RSE, la régie déchèteries et le budget général				
Flux/Services	Mode de gestion	Mode de collecte	Fréquence	Exutoire
Ordures ménagères	Prestation	PAP	C2 sur tout le territoire, excepté Salazie (C1) et Plaine des Palmistes (C1 l'hiver / C2 l'été)	CET Ste Suzanne
Emballages	Prestation	CS	C0,5(2/mois)	Centre de tri Ste Marie
JRM	Prestation	CS		Centre de tri Ste Marie
Verre	Prestation	AV	1 fois/mois au minimum	Métal Réunion au Port
Déchets des déchèteries	Prestation	Un réseau de 6 déchèteries : Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Saint-André, Sainte-Rose, Saint-Benoît, Salazie		
Encombrants	Prestation	PAP	C0,25(1 /mois)	
Déchets verts	Prestation	PAP	C0,25 à C0,5 (1 à 2/mois selon saisonnalité)	- PFC Ste Rose -Sites de broyage Ma Pensée et Paniandy à Bras-Panon
Autres déchets : - VHU et ferrailles	Prestation	sur bon de commande		Métal Réunion au Port (VHU et ferrailles)

**C/ CIREST : en quelques chiffres
(Tableau 3)**

Population (chiffres INSEE)	2010 : 117 205 hab.		2011 : 118 620 hab.		2012 : 120 272 hab.		2013 : 122 225 hab.		Variation globale sur 4 ans (en ratio)
Type de déchets	TONNAGE	Ratio global kg/hab/an							
OMR (bacs gris)	35 662 T	304 Kg/hab/an	34 432 T	290 Kg/hab/an	34 157 T	284 Kg/hab/an	33 966 T	278 Kg/hab/an	-9%
EMR/JRM PAP (bacs jaune+AV)	2 718 T	23 Kg/hab/an	3 511 T	30 Kg/hab/an	3 421 T	28 Kg/hab/an	3 370 T	28 Kg/hab/an	+19%
Verre	485 T	4 Kg/hab/an	607 T	5 Kg/hab/an	685 T	6 Kg/hab/an	787 T	6 Kg/hab/an	+56%
TOTAL (1) Ordures ménagères (OM)	38 865 T	332 Kg/hab/an	38 550 T	325 Kg/hab/an	38 263 T	318 Kg/hab/an	38 123 T	312 Kg/hab/an	-6%
Encombrants PAP, déchèteries et caissons	21 753 T	186 Kg/hab/an	17 244 T	145 Kg/hab/an	14 197 T	118 Kg/hab/an	14 980 T	123 Kg/hab/an	-34%
Encombrants recyclables : Ferrailles en vrac, métaux et cartons déchèteries, DEEE, piles et batteries	1 273 T	11 Kg/hab/an	2 208 T	19 Kg/hab/an	2 608 T	22 Kg/hab/an	2 653 T	22 Kg/hab/an	+100%
Déchets verts PAP, déchèteries, caissons et apports communaux	15 522 T	132 Kg/hab/an	19 001 T	160 Kg/hab/an	19 585 T	163 Kg/hab/an	22 973 T	188 Kg/hab/an	+42%
TOTAL (2) Encombrants ménagers	38 548 T	329 Kg/hab/an	38 453 T	324 Kg/hab/an	36 390 T	303 Kg/hab/an	40 606 T	332 Kg/hab/an	+1%
VHU (3)	514 T	4 Kg/hab/an	542 T	5 Kg/hab/an	323 T	3 Kg/hab/an	330 T	3 Kg/hab/an	-38%
TOTAL GENERAL DMA (1)+(2)+(3)	77 927 T	665 Kg/hab/an	77 545 T	654 Kg/hab/an	74 976 T	623 Kg/hab/an	79 059 T	647 Kg/hab/an	-3%

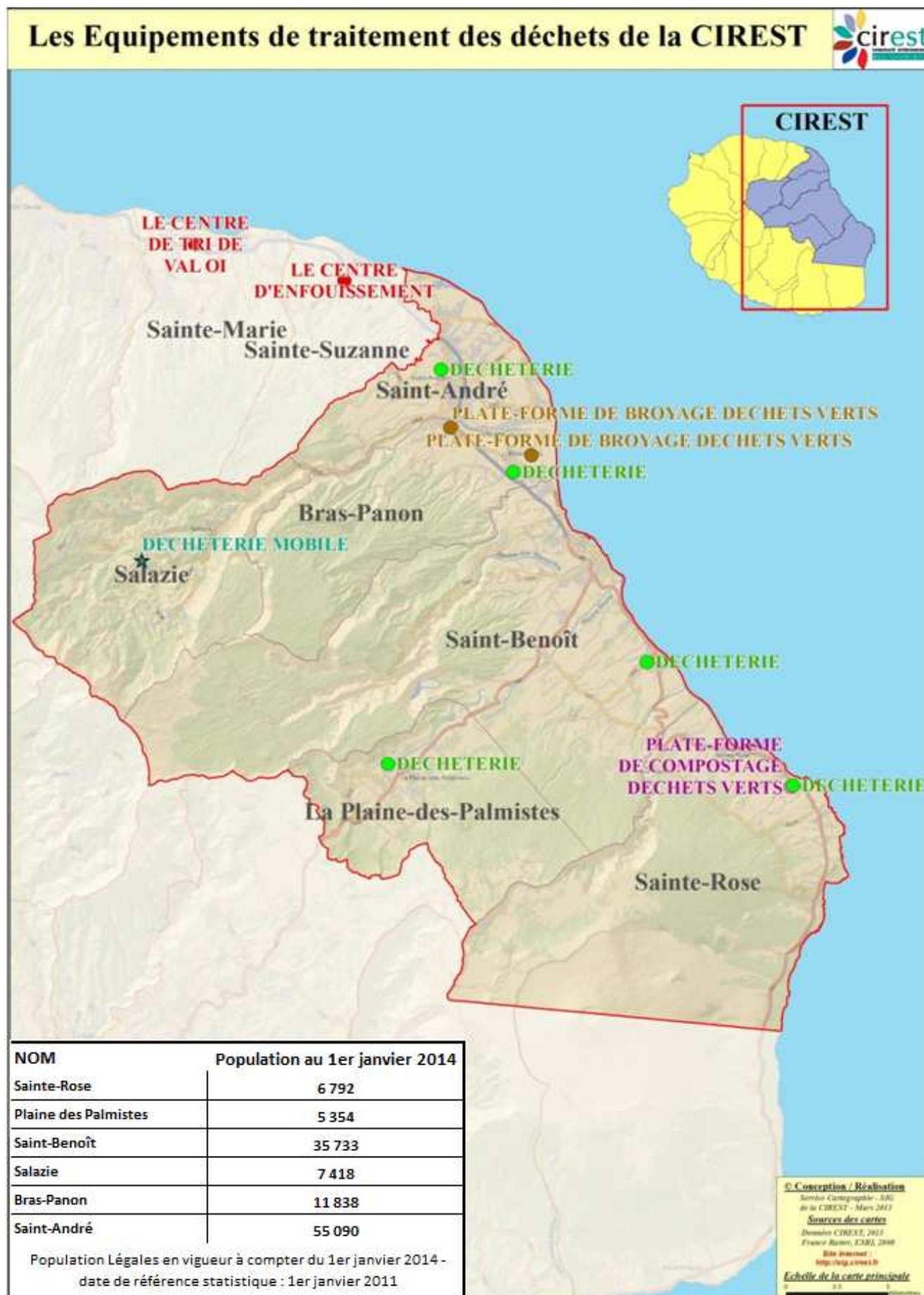
Le synoptique présenté ci-dessous donne rapidement une vue globale sur l'ensemble des tonnages collectés, traités, valorisés en 2013, ainsi que les différents filières de destination de différents produits :

D / Synoptique des flux de déchets sur le territoire Est en 2013
(Figure 1)



2ème PARTIE : LES EQUIPEMENTS EXISTANTS ET LES PROJETS

(Figure 2)



A/ Les déchèteries

Un réseau de cinq déchèteries fixes et une mobile est implanté sur le territoire Est : Saint-André, Bras-Panon, Sainte-Anne, Plaine des Palmistes, Sainte-Rose et Salazie.

DECHETERIE	LOCALISATION	DECHETS RECEPTIONNES
Saint-André	300 rue du Stade	déchets verts, encombrants/bois, gravats, inertes, métaux, cartons, DEEE, emballages, piles, lampes, huiles de vidange, vêtements, <i>placoplatre uniquement déchèteries Saint-André, Bras- Panon et Sainte-Anne</i>
Bras-Panon	14 rue des Lilas	
Sainte-Anne	85 chemin Morange	
Plaine des Palmistes	51 avenue du Stade	
Sainte-Rose	252 RN2 Derrière le Pôle environnement	
Salazie	Déchèterie mobile Grand Ilet, Hell-bourg, Mare à Vieille Place et Salazie Village	déchets verts, encombrants/bois, métaux, DEEE, cartons

(Tableau 4)

Une déchèterie mobile à été mise en place à Salazie à la mi-février 2013, destinée à accueillir les déchets des particuliers et des professionnels en alternance sur les quartiers de grand Ilet, Hell-bourg, Mare à Vieille Place et Salazie Village.

B/ Le centre de tri des emballages ménagers

Le centre de tri, prestataire de la CIREST, situé dans la zone d'activité de la Mare à Sainte-Marie appartient à la société VAL OI, filiale du groupe NICOLLIN.

CENTRE DE TRI	LOCALISATION	DECHETS RECEPTIONNES
VAL OI	Sainte-Marie	CARTONS, J.R.M ET EMBALLAGES MENAGERS ISSUS DU BAC JAUNE

(Tableau 5)

C/ Les centres de compostage et de broyage des déchets végétaux

La CIREST est propriétaire de la plate forme de compostage de Sainte-Rose, son exploitation étant confiée dans le cadre d'un marché public à la société STAR.

PLATE FORME	LOCALISATION	DECHETS RECEPTIONNES
Broyage	Site Paniandy Bras-Panon	DV issus des collectes en PAP, de caissons mairie et toutes les déchèteries
	Site Ma Pensée Bras-Panon	
Compostage	252 RN2 Sainte-Rose	

(Tableau 6)

D/ Le centre d'enfouissement

L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDnD) situé au lieu dit les 3 frères à Sainte-Suzanne appartient à la société STAR.

CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE	LOCALISATION	DECHETS RECEPTIONNES
ISDnD	Sainte-Suzanne	OMR, ENC, BOIS, GRAVATS, INERTES, PLACO

(Tableau 7)

E/ Projets en cours : la recyclerie, une nouvelle déchèterie (Gd Canal), extension PFC STR

La CIREST est en cours de Maîtrise d'œuvre pour la création d'une seconde déchèterie sur Saint-André.

Une étude de faisabilité a été lancée pour la création d'un réseau de ressourceries.

Le projet d'extension de la plate forme de compostage de Sainte-Rose sera finalisé dans le courant du 1^{er} semestre 2014.

Une étude de MOE a été lancée pour la mise aux normes de la plate forme de broyage de Paniandy.

3ème PARTIE : LE COMPOSTAGE ET LA PREVENTION DE LA PRODUCTION DE DECHETS

A/ La réduction à la source : le Compostage individuel des déchets fermentescibles

La promotion du compostage individuel, qui a été initiée en 1998 est destinée à détourner de l'enfouissement les déchets végétaux de jardin et les déchets de cuisine qui sont alors valorisés en un amendement organique réutilisable par les ménages. Elle a connu une interruption de 2004 à 2007.

En 2013, 1 338 nouveaux foyers ont été dotés d'un bac à compost tandis qu'une unité a été retirée définitivement sur demande de l'administré, portant ainsi le nombre total de composteurs à 12 905 au 31 décembre 2013. Avec un taux de couverture de 39% des logements en maison individuelle (33 266 résidences sur le territoire communautaire), le tonnage détourné de l'enfouissement est estimé à 2 452 tonnes (190 kg/bac/an : source PDEDMA).

Répartition des livraisons de bacs à compost en 2013

(Tableau 8)

Communes	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL	TOTAL
350 litres livrés	17	170	93	43	291	68	682
750 litres livrés	29	173	53	69	225	88	637
350 litres livrés bacs pédagogiques	-	2	-	1	1	-	4
750 litres livrés bacs pédagogiques	6	6	-	-	2	1	15
TOTAL livrés	52	351	146	113	519	157	1 338
TOTAL en place	1 192	3 252	1 419	1 467	4 162	1 413	12 905
Tonne non enfouie	226	618	270	279	791	268	2 452

En outre, dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets, de nouvelles actions ont été initiées autour du compostage :

- Expérimentation du compostage collectif en pied d'immeuble,
- Lancement du compostage dans la restauration scolaire,
- Animations dans les écoles primaires.

A l'occasion du renouvellement du marché de fourniture de bacs à compost, la CIREST a d'ailleurs prévu des bacs pédagogiques à destination des écoles pratiquant le compostage.

B/ La prévention

a) Le Programme Local de Prévention des Déchets

En juillet 2011, la CIREST a signé un accord cadre avec l'ADEME pour le financement du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) qui vise à réduire de 7% la production des ordures ménagères et assimilées (OMA) dans les 5 prochaines années.

A l'issue d'un diagnostic du territoire réalisé en 2012, le Comité de pilotage du PLPD (ADEME, Conseil Général, communes membres et CIREST) a validé un plan d'actions comportant 13 actions.

b) Les actions de prévention en 2013

L'année 2013 marque donc la 2^e année du PLPD, au cours de laquelle le plan d'action a été largement déployé. On peut retenir les éléments suivants :

▪ Action n°1 – Promotion des achats éco-responsables en grandes surfaces

Initiée en 2012, cette action a été reconduite en 2013 lors de 3 périodes (avril, août et novembre). Les 12 journées d'animation programmées ont permis de toucher 2 500 personnes par l'intermédiaire du Guide des Achats Malins. 600 usagers ont également répondu à un quizz les sensibilisant à la réduction des déchets et ont reçu un lot en remerciement de leur participation.

▪ Action n°2 – Education des primaires à la prévention des déchets

En 2013, la CIREST a débuté les interventions en classe de CM1 sur le thème de la réduction des déchets. Au cours des 32 interventions réalisées, environ 960 élèves ont ainsi été sensibilisés à la réduction des déchets dans leur quotidien. Le contenu des livrets pédagogiques destinés aux élèves a été présenté aux Inspections Académiques en janvier 2013 et les documents finaux devraient être prêts pour la rentrée 2014.

- **Action n°3 – Dématérialisation des documents chez les habitants**

Cette action consiste à réaliser 2 campagnes de communication par an sur le thème. En janvier 2013, la CIREST a envoyé à l'ensemble des usagers du territoire un calendrier comportant des messages sur la réduction des déchets, avec notamment un message vantant les mérites de la dématérialisation. La seconde campagne s'est tenue à l'occasion de la SERD en partenariat avec Orange : la CIREST a installé dans les boutiques du territoire des kakémonos pour encourager les usagers à opter pour la facture électronique.

- **Action n°4 – Réduction des déchets de bureau dans les administrations**

Inscrite dans une démarche globale d'éco-exemplarité, cette action s'est traduite par la réalisation de la Charte de l'éco-agent : un guide regroupant des conseils pour réduire les déchets de bureaux et faire des économies d'énergie (en lien avec le PCET). Ce guide a été présenté aux agents lors de 10 réunions de service en début d'année 2013. Chaque agent a également reçu un gobelet réutilisable personnalisé pour supprimer les gobelets jetables. Pour évaluer l'impact de l'action, nous suivons la quantité de papier commandée en interne (le papier représentant $\frac{3}{4}$ des déchets de bureau), et un questionnaire individuel sera prévu pour connaître les bonnes pratiques adoptées par le personnel.

- **Action n°5 – Compostage sur les sites publics**

En 2013, la CIREST a travaillé avec la restauration scolaire pour mettre en œuvre le compostage collectif des déchets de la restauration scolaire. La démarche a été initiée sur les communes de Ste Rose et de Salazie qui disposent de cuisines autonomes. Avec 1 710 repas préparés par jour impactés, l'action devrait permettre d'éviter 34 T de biodéchets par an. Il est prévu d'étendre l'action sur les autres communes, notamment dans les écoles et les cimetières.

- **Action n°6 – Réduction des imprimés publicitaires dans les boîtes aux lettres**

L'action Stop Pub démarrée en 2012 s'est poursuivie en 2013 avec la réédition d'autocollants et le réapprovisionnement des points de retrait (mairies, mairies annexes et boulangeries).

- **Action n°7 – Généralisation du compostage chez les particuliers**

Avec l'appui de la Cellule Compostage sur le terrain, le taux d'équipement en bac à compost a progressé en 2013 : avec 1 338 bacs livrés, environ 38% des maisons individuelles (source INSEE 2009) disposent actuellement d'un biocomposteur, et d'après les enquêtes de suivi réalisées en 2013, 97 % l'utilisent. Par ailleurs, CIREST a poursuivi son action en habitat collectif en partenariat avec les bailleurs sociaux : 4 résidences ont démarré le compostage en pied d'immeuble et 89 ménages y participent (34% des locataires).

On estime ainsi que la pratique du compostage domestique permet d'éviter 2 452 T de biodéchets par an sur le territoire.

- **Action n°8 – Lutte contre le gaspillage alimentaire au collège**

L'action a démarré en fin d'année 2012 sur le collège Terrain Fayard. Des rencontres avec le personnel de la restauration, le gestionnaire, la direction, ainsi que des interventions en classe de 4e ont abouti à la réalisation d'une charte de bonnes pratiques engageant à la fois les adultes et les élèves. L'évaluation de l'impact quantitatif reste à améliorer mais l'action a permis de réduire entre 20 et 40% des déchets de la restauration scolaire. L'action sera renouvelée sur 2 collèges par an.

- **Action n°9 – Développement des circuits de réemploi**

En janvier 2013, la CIREST a édité un calendrier des brocantes (indiquant les dates et lieux sur les différentes communes du territoire). Ce calendrier était à la disposition des usagers dans les stations services du territoire. L'annuaire du réemploi porté par la Chambre des Métiers et qui devait sortir en 2013 a été reporté en 2014.

- **Action n°10 – Création d'un réseau de ressourceries**

En 2013, la CIREST a commandé une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de ressourceries sur son territoire. Le rapport final de l'étude, présenté en Commission Environnement en octobre 2013, met en avant 1 des 3 scénarios étudiés car viable au bout de 4 ans, suivant certaines hypothèses. En 2014, la CIREST devra étudier la faisabilité de ce scénario sur les différents fonciers identifiés dans l'étude.

- **Action n°11 – Utilisation des couches lavables en crèches**

En avril 2013, le Conseil Communautaire a approuvé l'obtention d'une subvention pour les crèches qui se convertissent aux couches lavables, à raison de 50 €/place agréée, dans la limite de 200 places. Un courrier a été envoyé aux structures d'accueil de jeunes enfants en août 2013 pour les informer de la démarche. En parallèle, la CIREST a déposé un dossier de demande de cofinancement de l'action auprès de la Caisse des Allocations Familiales de la Réunion.

- **Action n°12 – Compostage chez les professionnels de la restauration et du tourisme**
Cette action débutera en 2014.

- **Action n°13 – Pratiques de jardinage au naturel et zéro phyto**

Dans le cadre de la promotion des jardins familiaux et collectifs, la CIREST a signé une convention avec 2 associations : l'ACEPI sur St André et l'AVAB sur Bras Panon.

Par ailleurs, les formations Certiphyto programmées en 2013 pour les agents de la CIREST et des communes membres ont été reportées à 2014. Pour cette action, la CIREST a obtenu un cofinancement de l'Office de l'Eau.

4ème PARTIE : BILAN TECHNIQUE ET TONNAGES

A/ La collecte

A.I. La collecte sélective en bornes d'apport volontaire

Le réseau de bornes d'apport volontaire destiné à accueillir le verre, les journaux/magazines et les emballages (cartonnés, métalliques et plastiques) installé en 2000, comporte au 31 décembre 2013, 301 unités, dont 274 qui ont été redéployées et transformées en borne à verre sur les six communes du territoire Est.

Répartition des bornes d'apport volontaire sur le territoire (Tableau 9)

(après redéploiement sur les communes de BP, STB, PDP, STA, STR et SAL)

Communes	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL	TOTAL
BAV Plastique	1	3	2	2	4	0	12
BAV Papier	1	5	3	2	4	0	15
BAV Verre	29	74	41	40	67	23	274
TOTAL en place	31	82	46	44	75	23	301
Fréquence vidage	1 fois/mois au minimum						
Prestataire	INOVEST						

Le tonnage global (847 tonnes dont 787 tonnes pour le verre) collecté via le réseau ci-dessus augmente de 15% pour une dépense de collecte en diminution de 33% (soit – 44 939 €).

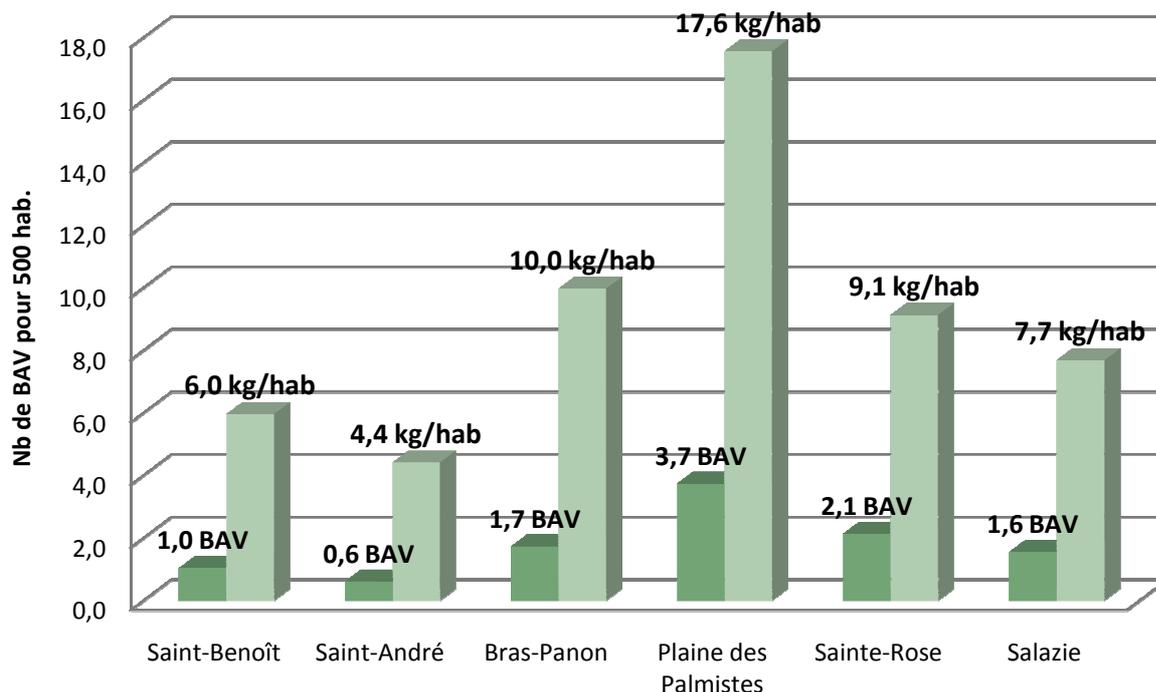
Evolution 2012-2013 des collectes de déchets recyclables en bornes d'apport volontaire (Tableau 10)

	2012 120 272		2013 122 225		Variation 13/12
	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	
Verre	685	5,70	787	6,44	+15 %
Total (verre+autres recyclables)	763	6,34	847	6,93	+11%
Coût Collecte	138 000 €		93 061 €		-33%
Dont déplacement BAV	85 595 €		11 397 €		-74%

Les bornes à verre ayant été redéployées sur les communes, on observe une augmentation du tonnage collecté. En termes de performances, sur le verre le ratio collecté passe de 5,70 Kg/hab. en 2012 à 6,44 kg/hab. en 2013, soit une augmentation de 15%.

2 248 rotations contre 1 736 rotations en 2012; soit 512 rotations de plus qu'en 2013, en raison des suppressions des bornes à emballages.

Ratios par commune pour le Verre



A.II. La collecte sélective des recyclables secs en bacs jaunes

La mise en œuvre de la collecte sélective des recyclables en porte à porte s'est faite de manière progressive entre février et juin 2010. Les matériaux concernés sont les emballages ainsi que les journaux-magazines.

Ci-dessous les fréquences de collecte des emballages recyclables ménagers:

(Tableau 11)

Collecte sélective (bacs jaunes)	STR	STB	BPA	PDP	STA	SAL
Prestataire	INOVEST				SEPUR	
Fréquence	C0,5 (2 /mois)					

Une fréquence de collecte uniforme sur tout le territoire, à savoir deux fois par mois, est réalisée par les sociétés INOVEST et SEPUR.

Les emballages collectés sont acheminés au centre de tri VAL OI, pour tri des différents matériaux et conditionnement pour exportation vers les filières de revalorisation.

Les tonnages collectés sont récapitulés ci-après :

Variation 2012-2013 des emballages recyclables et des papiers en bac jaune et ratio kg/hab. par commune
(Tableau 12)

Communes	STR	STB	BPA	PDP	STA	SAL	TOTAL 2013	TOTAL 2012	Variation 13/12
Tonne collectée en PAP	150	957	350	200	1 487	166	3 310	3 343	-1%
Ratio kg/hab.	22,1	26,8	29,6	37,4	27,0	22,4			
Prestataire	INOVEST			SEPUR					
Coût Collecte sélective							1 396 872 €	1 368 950 €	+2,0%
Coût Sensibilisation							237 449 €	235 479 €	+0,8%
Coût global							1 634 321 €	1 604 429 €	+1,9%
Kg / Hab.							27,082 kg/hab	27,794 kg/hab	-2,6%
Coût €/ Hab.							13,37 €	13,34 €	+0,2%

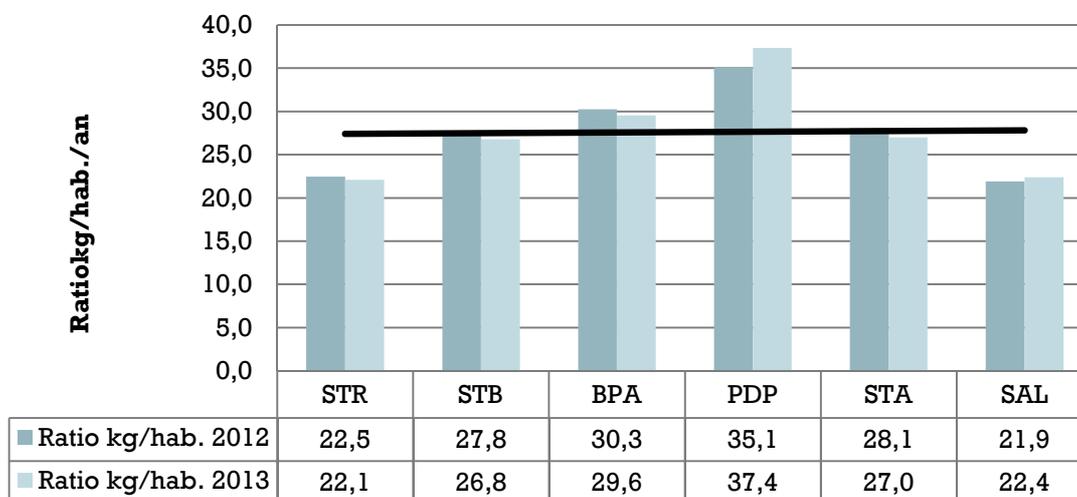
Le tonnage de la collecte sélective est en légère baisse avec 3 310 tonnes soit 27,082 kg/hab. En terme de sensibilisation, l'action des ambassadeurs a porté sur l'habitat vertical (les immeubles), les interventions scolaires et la communication en porte à porte.

Aux vues des résultats du MODECOM, le gisement recyclable encore contenu dans le bac gris est évalué à 107 kg/hab/an. Il reste donc encore un effort de tri à faire pour améliorer le taux de captage.

L'objectif visé est de doubler le gisement collecté en CS.

Il est à noter que la grève de novembre 2013 a eu un impact sur les tonnages de la collecte sélective. La perte du gisement recyclable est de l'ordre de 40 tonnes par rapport aux tonnages moyens de 2013.

Evolution du tonnage CS collecté par communes entre 2012 et 2013



(Livraison et maintenance des bacs poubelles CS) (Tableau 13)

	TOTAL 2012	TOTAL 2013	Variation 13/12
Volume bacs CS en place au 31 décembre	7 946 700 litres	8 249 160 litres	+4%
Nb de bacs CS en place au 31 décembre	41 112	42 285	+3%
Coût fonctionnement	226 835 €	235 730 €	+4%
Coût investissement	98 804 €	93 629 €	-5%

1 173 bacs poubelles jaunes ont été installés dans les foyers et chez les professionnels soumis à la redevance spéciale, pour une dépense de 93 629 € en 2013. La maintenance du parc en place a généré une dépense de 235 730€.

A.III. La collecte des déchets résiduels en bacs gris/vert

Ci-dessous les fréquences de collecte des ordures ménagères (bacs gris/vert) :

(Tableau 14)

Ordures Ménagères (bacs gris/vert)	STR	STB	BPA	PDP	STA	SAL
Fréquence	C2 (2/semaine)			C1 de Mai à octobre / C2 de nov. à avril	C2 (2/semaine)	C1 (1/semaine)
Prestataire	INOVEST				SEPUR	

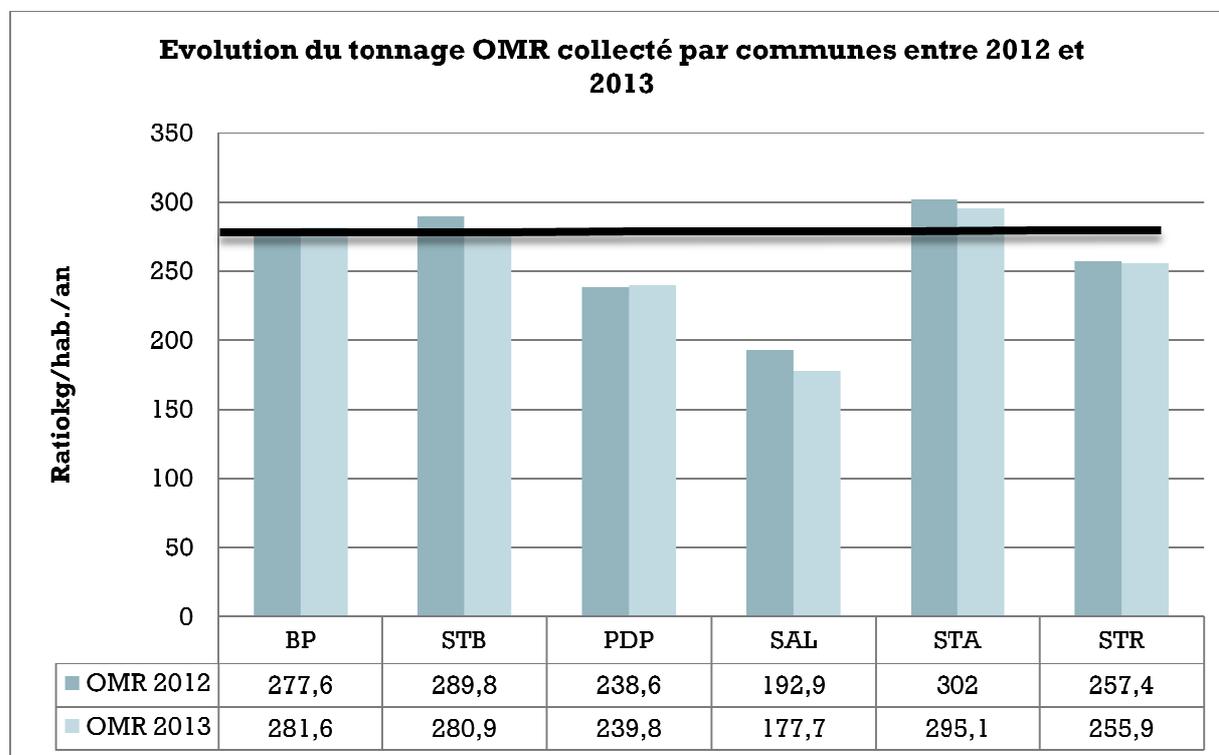
Le tonnage total récupéré dans les bacs gris/vert est de 33 966 tonnes. Il est en diminution de 191 tonnes (soit -1%), avec une performance de 278 kg/hab./an contre 284 kg/hab./an en 2012, pour une dépense en augmentation (+37 525 €, soit +4%) qui s'explique par la variation des révisions économiques entre 2012 et 2013 (soit +2% d'augmentation des indices).

Le tonnage est réparti de la façon suivante :

**Variation 2012-2013 de la collecte des ordures ménagères en bac gris
(Tableau 15)**

Communes	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL	CIREST 2013	CIREST 2012	Variation 13/12
Tonnage OMR en porte à porte	1 738	10 037	3 333	1 284	16 256	1 318	33 966	34 157	- 1%
Population							122 225 hab.	120 272 hab.	+ 2%
Ratio kg/hab./an	256 kg/hab	281 kg/hab	282 kg/hab	240 kg/hab	295 kg/hab	178 kg/hab			
Coût							4 630 160 €	4 592 635 €	+ 1%
Kg/ Hab.							278 kg/hab	284 kg/hab	- 2%
Coût €/ Hab.							37,9 €/hab.	38,2 €/hab.	- 1%

A l'échelle de l'habitant, chacun aura donc diminué sa production d'ordures ménagères résiduelles de 6 kgs par rapport à 2012.



(Figure 4)

**Evolution 2012-2013 de la prestation de pré-collecte
(Livraison et maintenance des bacs poubelles OMR)**

(Tableau 16)

	2012	2013	Variation 13/12
Volume bacs OMR en place le 31 décembre	7 748 400 litres	7 970 480 litres	+ 3%
Nb de bacs OMR en place au 31 décembre	47 770	48 968	+ 3%
Coût fonctionnement	229 549	236 266 €	+ 3%
Coût investissement (évolution annuelle)	104 202	83 949 €	- 19%

En 2013, le coût de la maintenance des bacs a représenté 236 266 €, soit une augmentation de 3% liée à la quantité de bacs livrés aussi bien chez les particuliers que les professionnels.

1 198 bacs poubelles gris/vert ont été installés dans les foyers et chez les professionnels soumis à la redevance spéciale, pour une dépense de 83 949 € en 2013.

En terme d'investissement, on constate une diminution de la demande d'acquisition de bacs roulants de 19%.

A.IV. La collecte des encombrants et déchets verts

Ci-après les fréquences de collecte des encombrants et des déchets verts :

(Tableau 17)

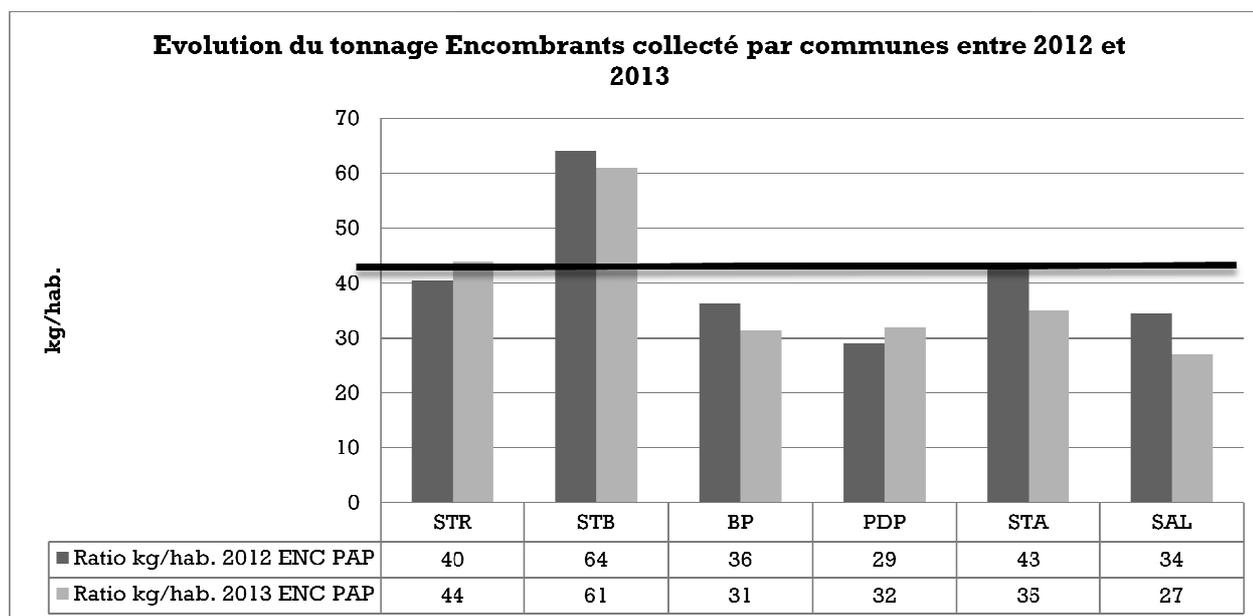
Communes	STR	STB	BPA	PDP	STA	SAL
Prestataire	INOVEST				SEPUR	
Fréquence Encombrants	C 0,25 (1/mois)					
Fréquence Déchets verts	C 0,5 (2/mois) de nov. à avril / C 0,25 (1/mois) de Mai à octobre			C 0,25 (1/mois)	C 0,5 (2/mois) de nov. à avril / C 0,25 (1/mois) de Mai à octobre	

**Répartition des tonnages encombrants et déchets verts collectés en porte à porte en 2013
(Tableau 19)**

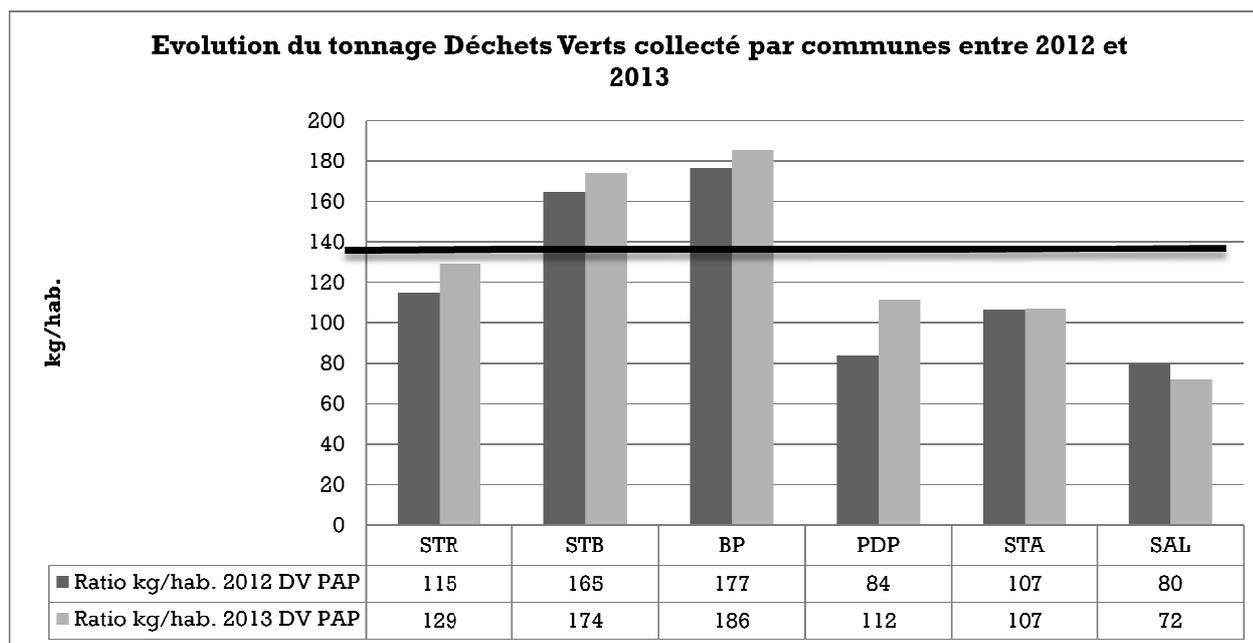
Communes	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL	CIREST 2013	CIREST 2012	Variation 13/12
Tonnage encombrants PAP	297	2 151	372	171	1 939	200	5 130 T	5 679 T	- 10%
Ratio/hab.	44 kg/hab	61 kg/hab	31 kg/hab	32 kg/hab	35 kg/hab	27 kg/hab			
Tonnage déchets verts PAP	874	6 182	2 196	597	5 875	530	16 254 T	15 423 T	+ 5%
Ratio/hab.	129 kg/hab	174 kg/hab	186 kg/hab	112 kg/hab	107 kg/hab	72 kg/hab			
TOTAL ENC/DV en PAP	1 171	8 333	2 568	768	7 814	730	21 384 T	21 102 T	+ 1%
Ratio total /hab. (ENC+DV PAP)	173 kg/hab	235 kg/hab	217 kg/hab	144 kg/hab	142 kg/hab	99 kg/hab			
Ratio Kg/hab./an							174,96 kg/hab	175,45 kg/hab	- 0,3%

En comparaison avec 2012, le tonnage global augmente de 282 tonnes. La collecte séparative encombrants et déchets verts a été beaucoup respectée par les administrés en 2013 ce qui explique une réduction du gisement des encombrants (-10%) et une augmentation du gisement des déchets verts (+5%).

Le tonnage global (encombrants + déchets verts) collecté est passé de 21 102 tonnes en 2012 à 21 384 tonnes en 2013 (+1%) pour un coût de 2 930 408 € TTC. A l'échelle de l'habitant, chacun aura donc produit 0,5 kgs de déchets verts et encombrants, de moins par rapport à 2012. Le ratio est de 174,96 kg/hab/an en 2013 contre 175,45 kg/hab/an en 2012.



(Figure 5)



(Figure 6)

**Evolution 2012-2013 de la collecte en porte à porte des déchets verts et encombrants
(Tableau 20)**

	Coût	Variation 2013/2012	Tonnage	Variation 2013/2012	Ratio/hab
2012	2 995 208 €	+ 2%	21 384 T	+1%	24 €
2013	2 930 408 €		21 102 T		24 €

En terme de coûts, la collecte des encombrants et déchets verts a connu une augmentation de +2%, due aux révisions économiques (+1%).

En termes de répartition des flux encombrants et déchets verts collectés en porte à porte ou en caissons, le cumul s'élève à 37 952 tonnes, soit un ratio de 311 kg/hab. réparti comme suit :

Communes	BP	STR	STB	PDP	STA	SAL	CIREST 2013	CIREST 2012	Variation 13/12
Tonnage total d' Encombrants non valorisables évacués vers l' ISDnD (PAP, caissons mairies et déchèteries)	3 278 T	2 444 T	1 686 T	610 T	6 552 T	409 T	14 979 T	14 197 T	+ 6%
Tonnage total de Déchets Verts évacués vers la PFC de Sainte-Rose et les sites de broyage à	3 634 T	1 366 T	7 765 T	744 T	8 934 T	530 T	22 973 T	19 585 T	+ 17%

Bras-Panon									
TONNAGE TOTAL ENC+DV	6 912 T	3 810 T	9 451 T	1 354 T	15 486 T	939 T	37 952 T	33 782 T	+ 12%
	Ratio Kg/Hab.						311 kg/hab	281 kg/hab	+ 11%

(Tableau 21)

▪ Les déchets métalliques

Les déchets métalliques en vrac collectés en PAP sur le territoire représentent un tonnage valorisé de 942 tonnes contre 788 tonnes en 2012 (soit une augmentation de ferrailles en vrac collectées +20%), et ceux en raison de la nécessité de procéder à une collecte séparée en vue de la valorisation de ce gisement qui n'est plus admis en ISDnD.

Evolution du traitement des déchets métalliques entre 2012 et 2013

(Tableau 22)

	2012	2013	Variation 13/12
Coût de la collecte et du traitement	139 647 €	171 973 €	+ 23%
Tonnage de vrac traité	788 T	942 T	+ 20%

Le coût de la collecte et du traitement a connu une augmentation de l'ordre de 23% (+32 326 €) lié à la hausse du tonnage (+154 T) et aux révisions des prix (+1%).

A.V. La collecte des VHU

Le nombre de VHU collectés sur tout le territoire est en légère augmentation (6 VHU de plus). Le coût a connu une hausse de l'ordre de 6%.

Evolution 2012-2013 de la collecte des VHU

(Tableau 23)

	2012	2013	Variation 13/12
Coût de la collecte et du traitement	88 199 €	93 070 €	+ 6%
Nbre VHU collectés	453 U	459 U	+ 1%
soit (en tonne)	323 T	330 T	+ 2%

A. VI. La collecte par des caissons

Les caissons permanents disposés essentiellement, aux abords des cimetières, et des services techniques des communes, ainsi que les caissons ponctuels pour les manifestations diverses (sportives, culturelles, cultuelles) ont représenté une dépense de 272 698 € pour 2 336 rotations en 2013 contre 247 355 € pour 2 272 rotations en 2012.

A. VII. Les déchetteries et les filières REP

Au-delà des flux de déchets « traditionnels », les déchetteries sont des points de collecte pour les filières REP suivantes : huiles de vidange, lampes usagées, piles, DEEE.

▪ La valorisation des piles et batteries usagées

Les batteries n'étaient pas acceptées en déchetteries en 2013, mais les dépôts sauvages ramassés par les agents des déchetteries ou les agents communaux ont été stockés en déchetteries. STARDIS a collecté 20 tonnes de batteries en déchetteries.

▪ La valorisation des huiles de vidange

Les huiles de vidanges sont récupérées dans les déchetteries et enlevées gratuitement par la société Sovidange. En 2013, 24 660 litres ont été traités contre 18 180 litres en 2012.

▪ La valorisation des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Bilan global DEEE
Caissons / PAP / Déchetteries (en tonne)
(Tableau 24)

Communes	BP	STR	STB	PDP	STA	CIREST 2013	CIREST 2012	Variation 13/12
DEEE déchetteries, caissons, PAP	177	39	151	43	342	752	730	+3%
Coût DEEE (collecte PAP)						33 871 €	68 871 €	-51%

La CIREST a contractualisé avec l'éco-organisme Ecosystèmes pour la récupération et le recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, suivant quatre flux : GEM (Gros Électroménager) Froid, GEM Hors Froid, PAM (Petits Appareils en Mélange), Écrans (TV, ordinateurs...). La société RVE est l'organisme chargé de la collecte et du traitement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) issus des déchetteries.

En 2013, ces déchets ont représenté 752 tonnes contre 730 tonnes en 2012 de produits électriques et électroniques générés par les ménages.

Le soutien pour les DEEE représente une recette de l'ordre de 51 875 €.

Les apports de déchets en déchèterie proviennent des particuliers, des collectivités et des entreprises qui sont issus du territoire de la CIREST.

Synthèse de l'activité des déchèteries en 2013
(Tableau 25)

Communes	BP	STR	STB	PDP	STA	SAL	CIREST 2013	CIREST 2012	Variation 13/12
Déchets verts	888	126	321	142	1 102	-	2 579	2 189	+18%
Bois et Encombrants	1 048	166	528	321	1 329	70	3 462	3 382	+2%
Gravats et inertes	988	51	222	81	623		1 965	1 880	+5%
Métaux ferreux et non ferreux	233	26	75	124	285		743	838	-11%
Cartons	68	7	29	12	81		197	232	-15%
Placoplâtre	69		20		57		145	135	+8%
Tonnage total	3 294	376	1 195	680	3 477	70	9 092	8 656	+5%
Nb de particuliers annuel	7 746	3 332	8 408	6 976	18 030	1 114	45 606	36 385	+25%
Nb de professionnels annuel	695	107	601	21	1 108	-	2 532	2 101	+21%
Nb total d'usagers annuel	8 441	3 439	9 009	6 997	19 138	1 114	48 138	38 486	+25%
Nombre de rotations de caissons							4 853	4 271	+14%
Coût transport des caissons							532 912 €	462 726 €	+15%
Coût de maintenance des caissons							30 691 €	65 239 €	-53%
Coût global (transport+maintenance)							677 722 €	527 965 €	+7%
C/tonne							62 €/T	61 €/T	+2%
C/hab.							5 €/hab	5 €/hab	-
kg/hab.							75 kg/hab	72 kg/hab	+4%
Recettes tickets déchèteries							16 240 €	12 480 €	+30%

Le réseau de six déchèteries implanté sur le territoire Est (Saint-André, Sainte-Anne, Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Sainte-Rose et Salazie) connaît un taux de fréquentation croissant. Les déchèteries en activité ont accueilli globalement 9 092 tonnes contre 8 656 tonnes en 2012 pour un coût d'exploitation (transport des caissons) de 532 912 €, et un coût de maintenance de 30 691 € en 2013. La fréquentation et les tonnages en hausse (+ 25% et + 5%) témoignent d'une meilleure adhésion de la population à cet outil.

Le coût a augmenté d'environ 149 757 € TTC, en raison de l'augmentation des fréquences de vidage (+14%), des tonnages (+5%) ainsi qu'à la hausse de la révision économique (+1%).

Le transfert et le gardiennage de la déchèterie mobile de Salazie, ainsi que la déchèterie temporaire de Saint-André ont engendré un coût supplémentaire de 116 071 € TTC (dont Salazie 83 395 €TTC et Saint-André 32 676 €TTC).

A noter que les professionnels se sont acquittés de tickets donnant droits à déverser des déchets contre rémunération. Les recettes ont représenté 16 240 € en 2013 contre 12 480 € en 2012, représentant une augmentation de 30% et une fréquentation en hausse de 21%.

B/ Le traitement

B. I. L'enfouissement des déchets

La totalité des déchets collectés non valorisables est transférée pour traitement au centre de stockage des déchets de Sainte-Suzanne. Les tonnages ont augmenté de 3% (49 999 tonnes en 2013 contre 48 765 tonnes en 2012). Le coût a aussi connu une hausse de 5%, (4 131 214 € en 2013 contre, 3 918 765 € en 2012), notamment en raison de l'augmentation du tonnage (+3%) ainsi que des révisions des prix (+2%).

Evolution 2012-2013 de l'enfouissement des déchets
(Tableau 26)

	2012	2013	Variation 13/12
Coût CET	3 918 765 €	4 131 214 €	+5%
Tonnage	48 765 T	49 999 T	+3%
C/Tonne	80 €/T	83 €/T ^(*)	+4%
C/hab	33 €/hab	34 €/hab	+3%
kg/hab	405 kg/hab	409 kg/hab	+1%

(*) dont augmentation de 2€/t TGAP

B. II. Le centre de tri

En 2013, les déchets recyclables issus des déchèteries (cartons), des BAV et des bacs jaunes ont été triés et conditionnés en balles au centre de tri VAL OI, puis repris par les sociétés GREEN BIRD, et CYCLEA désignées comme repreneurs par Eco-Emballages et chargées de revendre les matières recyclables sur le marché international (des filières situées dans l'Océan Indien, en Afrique et en Asie).

La valorisation des journaux magazines a été confiée à la société Green Bird en juin 2012 dans le cadre d'un marché de recyclage.

Les recettes afférentes s'élèvent à 24,59 € HT partonne.

Le coût de la prestation de tri est en légère diminution de 0,2% par rapport à 2012.

Le coût est en partie compensé par les recettes versées par Eco-emballages (nouveau barème E).

Gisement entrant au centre de tri en 2013
(Tableau 27)

	2012	2013	Variation 13/12
BAV (hors verre)	78 T	60 T	- 23%
Cartons des déchèteries	232 T	197 T	- 15%
Bacs jaunes	3 343 T	3 310 T	- 1%
Tonnage total	3 653 T	3 567 T	- 2%
Coût du tri	896 458 €	894 744 €	- 0,2%
C/Tonne	245 €/T	251 €/T	+2%
C/hab	7,45 €/hab	7,32 €/hab	- 2%
kg/hab	30,37 kg/hab	29,18 kg/hab	- 4%

Les déchets issus de la collecte sélective

La valorisation par type de déchets issus de la collecte sélective et leur tonnage est donnée ci-après :

(Tableau 28)

Valorisation des emballages après tri	2012	2013	Variation 2013/2012	Variation 13/12
Le verre	685	787	+102	+ 15%
Le plastique	314	311	-3	- 1%
Journaux magazines	1680	1 747	+67	+ 4%
Cartons	779	680	-99	- 13%
Métalliques	96	94	-2	- 2%
Sac de caisse	57	75	+18	+ 32%
Total	3 611	3 694	+83	+2%

Ratio en kg/hab/an :

(Tableau 29)

Performance de tri après centre de tri	120 272 hab	122 225 hab	Variation 2013/2012	Pourcentage 13
	2012	2013		
Le verre	5,70	6,44	+0,74	+ 13%
Le plastique	2,61	2,54	-0,07	-3%
Papiers	13,97	14,29	+0,32	+ 2%
Cartons	6,48	5,56	-0,92	-14%
Emballages métalliques	0,80	0,77	-0,03	-3%
Sac de caisse	0,47	0,62	+0,15	+ 31%
Total	30,02	30,22	+0,05	+ 1%

Les déchets recyclables ont été pris en charge par les filières désignées par Eco- Emballages, à savoir les sociétés Cycléa et Green Bird.

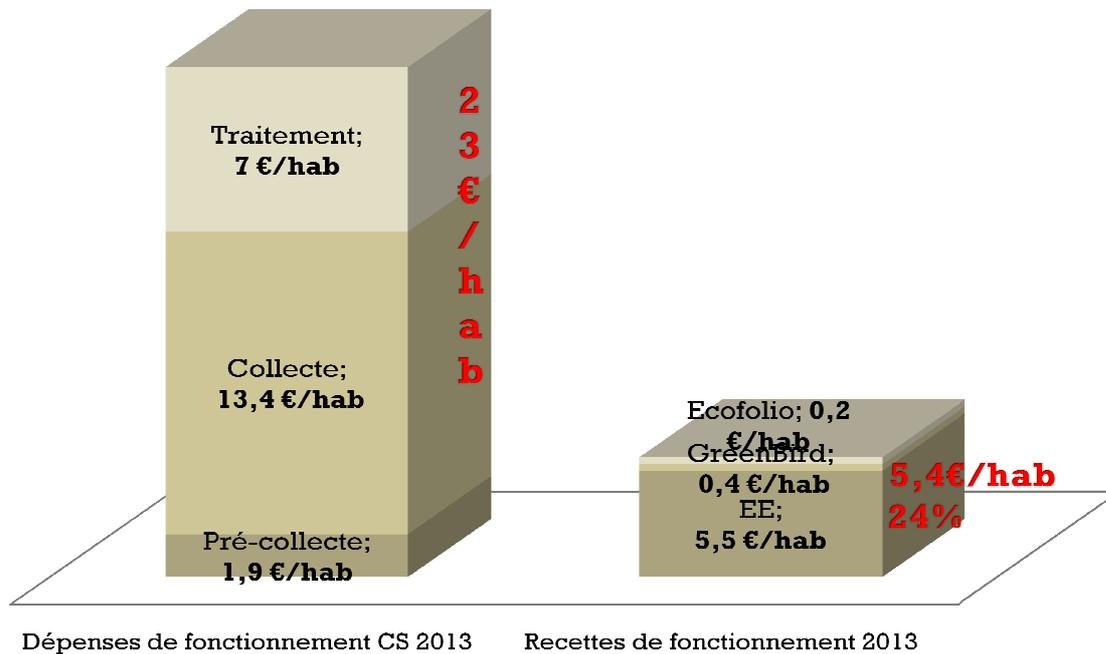
La société CYCLEA exporte les matières plastiques en Inde, en Chine, en Malaisie et en Thaïlande, et les métaux en Inde, en Chine et Singapour.

La société Green Bird exporte le verre en Afrique du Sud, le carton en Indonésie et en Inde, et les journaux-magazines dans les papeteries d'Indonésie, d'Inde ou de Chine.

La convention signée avec Eco Emballages, avec le nouveau barème E (y compris communication) pour le tri et le recyclage des déchets secs ouvre droit à des recettes de l'ordre de 580 000 € y compris le Soutien au Développement Durable.

Le tonnage valorisé représente 3 694 tonnes contre 3 611 tonnes en 2012.

**Représentation du coût de la Collecte sélective en
€/hab.**



(Figure 7)

B. III. Les centres de broyage et de compostage des déchets verts

**Synthèse de fonctionnement des centres de broyage : évolution 2012-2013
(Tableau 30)**

	2012	2013	Variation 13/12
Coût	802 866 €	599 447 €	-25%
Tonnage entrant	16 371 T	19 154 T	+ 17%
C/Tonne	49 €	31 €	- 36%
C/hab	7 €/hab	5 €/hab	- 29%
kg/hab	134 kg/hab	157 kg/hab	+ 17%

La baisse de coût est liée à la relance du marché de broyage de déchets verts de Paniandy dont le coût à la tonne est passé de 49 € à 31 € en 2013.

**Synthèse de fonctionnement de la plate forme de compostage : évolution 2012-2013
(Tableau 31)**

	2012	2013	Variation 13/12
Coût	372 937 €	424 213 €	+ 14%
Tonnage entrant	3 214 T	3 819 T	+ 19%
Coût/tonne	116 €	111 €	- 4%
C/hab	3,1 €/hab	3,5 €/hab	+ 13%
kg/hab	27 kg/hab	31 kg/hab	+ 15%
Recettes vente de compost	1 195 €	2 615 €	+ 119%

Les végétaux, dont la propreté est satisfaisante, issus des déchetteries et de la collecte en porte à porte ont représenté 3 819 tonnes transformés en compost sur la plate-forme de compostage de Sainte-Rose contre 3 214 tonnes en 2012 soit une augmentation du tonnage entrant de +19%, pour une dépense d'exploitation en hausse de 14% liée au tonnage qui ne cesse d'augmenter (605 T de plus qu'en 2012).

Il est à noter que les prix unitaires du marché notifié en mai 2012 sont en légère baisse ce qui explique la baisse du coût à la tonne entre 2012 et 2013.

B. IV. Le bilan des déchets traités

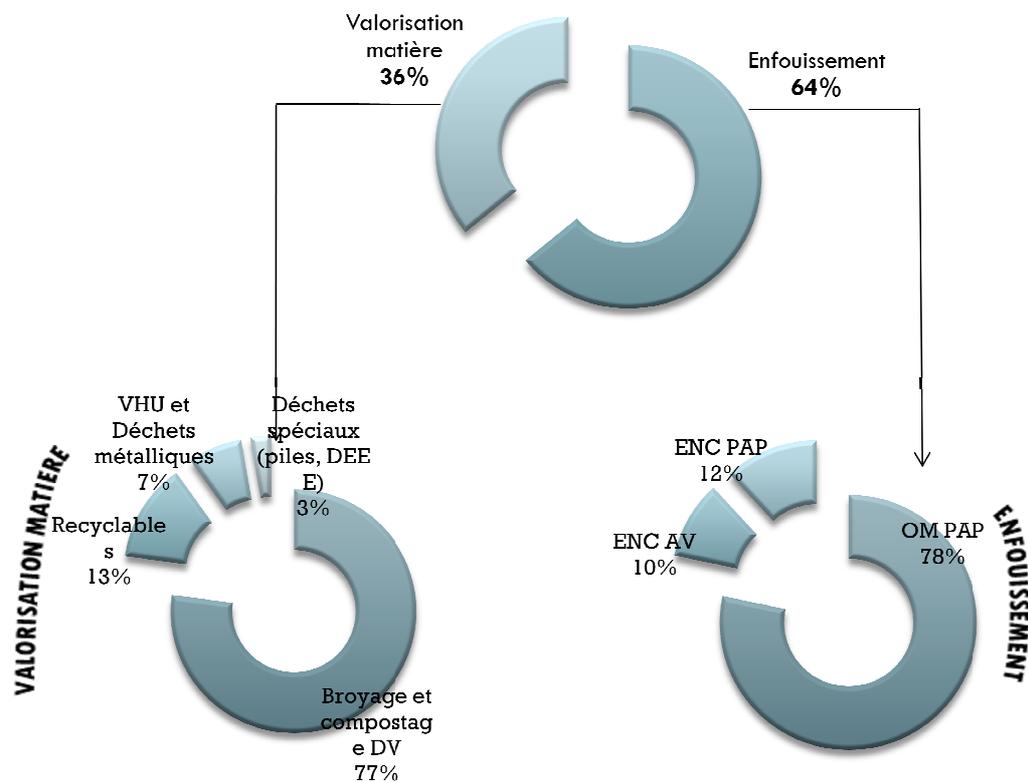
(Tableau 32)

Désignation	Tonnage 2012	Tonnage 2013	Variation 13/12
Population	120 272hab	122 225hab	+2%
Enfouissement	49 539T	50 642T	+2%
Valorisation des déchets recyclables (bornes d'apport volontaire, carton des déchèteries et bacs jaunes)	3 564T	3 711T	+4%
Compostage et broyage des déchets verts (issus des déchèteries, de la collecte en PAP et des caissons)	19 174T	21 920T	+14%
Valorisation des déchets métalliques (issus des déchèteries et de la collecte en porte à porte)	1 626T	1 684T	+4%
Collecte et élimination des VHU	323T	330T	+2%
Déchets spéciaux :			
- DEEE PAP, caissons et déchèteries	730T	752T	+3%
- piles	-	-	
- batteries	12T	20T	+65%
- pneus	8T	-	-
Tonnage traité	74 976T	79 059T	+5%
	623kg/hab	647kg/hab	+4%
dont valorisé	25 437T	28 417T	+12%
soit	+34%	+36%	

Il est à noter qu'en 2013, le tonnage global des déchets produits augmente de +5% et que le taux de valorisation a connu une légère progression avec environ un tiers de déchets produits valorisés (+12%).

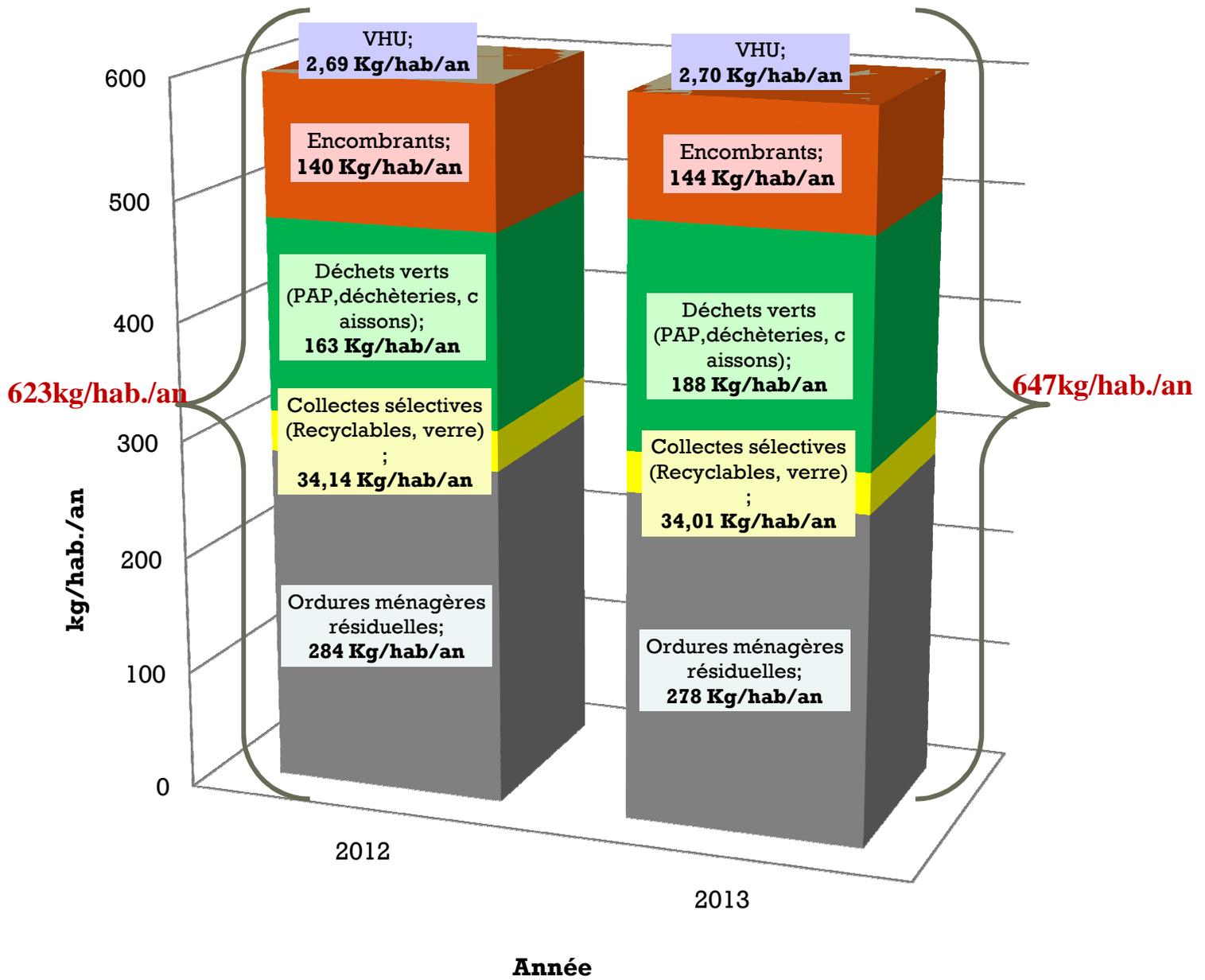
Néanmoins, il reste encore des progrès à accomplir pour atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement à savoir 45% de valorisation matière et organique à l'horizon 2015.

**Schéma sur le traitement des déchets du territoire Est en 2013
(Figure 8)**



(Figure 9)

Décomposition du gisement par flux



C/ L'emploi

Le tableau ci-après dresse le bilan social du service public d'élimination des déchets chez les prestataires :

Répartition des emplois chez les prestataires de service
(Tableau 33)

Emplois	Nb total	Statuts	Encadrants
Emplois de pré-collecte (Bacs)	14	- 3 assistantes d'exploitation - 5 agents livreurs/maintenance - 2 agents intérimaires	- 1 Président - 1 directeur - 1 responsable d'exploitation - 1 chef d'équipe
Emplois de collecte	138	- 99 chauffeurs et équipiers de collecte - 6 secrétaires d'exploitation - 1 agent administratif - 8 agents de maîtrise et de mouvements - 4 mécaniciens - 4 ambassadeurs de tri - 1 gardien - 2 agents d'entretien - 2 sous-traitants	- 1 Président - 2 directeurs d'exploitation - 4 responsables d'exploitation - 4 adjoints d'exploitation
Emplois de tri	52	- 6 agents administratifs - 33 trieurs - 4 conducteurs d'engins - 1 chauffeur - 1 agent de maintenance	- 1 directeur - 1 directeur adjoint - 1 responsable d'exploitation - 1 responsable qualité - 1 responsable financier - 2 chefs d'équipe
Emplois d'enfouissement	22	- 4 conducteurs d'engins - 2 agents d'accueil - 1 assistante d'exploitation - 4 opérateurs de terrain - 1 agent d'embellissement - 3 agents techniques - 1 technicien d'exploitation	- 1 responsable d'exploitation - 1 adjoint d'exploitation - 3 chefs d'équipes
Emplois sur la plate forme de compostage	5	- 3 manœuvres-conducteurs d'engins	- 1 responsable d'exploitation - 1 adjoint d'exploitation
Emplois sur la plate forme de broyage	8	- 1 assistante d'exploitation - 1 assistante de direction - 1 opérateur de terrain - 1 chauffeur - 1 opérateur de tri et transport	- 2 responsables d'exploitation - 1 adjoint d'exploitation
TOTAL	242		

Répartition des emplois au sein de la collectivité en 2013
(dédiés à la gestion des déchets au sein de la Direction Environnement et Patrimoine)
(Tableau 34)

Emploi de la collectivité	Coût total				Variation 2013/2012
	2012		2013		
Catégorie A, B, C	48 agents	1 616 397 €	59 agents	1 774 532 €	+10%
TOTAL					

5ème PARTIE : BILAN FINANCIER DU TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

A/ Le bilan comptable

A. I. Le coût de gestion

Le coût total de collecte et de traitement des déchets est de 17 197 351€ contre 16 938 848 € en 2012 soit une légère augmentation de +1,5% pour une population légèrement en hausse +2% (122 225 habitants) et une augmentation du tonnage pris en charge de 5% (79 059 tonnes contre 74 976 tonnes en 2012).

Evolution des dépenses de fonctionnement entre 2012-2013
(Tableau 35)

Section de fonctionnement	2012	2013	Variation 2013/2012	Explications
Pré-collecte :				
Maintenance des bacs poubelles OMR et CS	456 384 €	471 996 €	+ 3%	évolution annuelle
Collecte :				
Vidage des bornes d'apport volontaire	129 504 €	91 998 €	- 29%	
Location et vidage de caissons de grande capacité	247 355 €	272 698 €	+ 10%	augmentation du nbre de rotations(+3%)
Collecte des ordures ménagères mises en bacs	4 592 635 €	4 630 160 €	+ 1%	augmentation de révisions (+1%)
Collecte des recyclables mises en bacs	1 604 428 €	1 634 321 €	+ 2%	augmentation de révisions (+1%)
Collecte des déchets verts ménagers	1 330 601 €	1 390 976 €	+ 5%	augmentation du gisement
Collecte des encombrants ménagers	1 599 807 €	1 604 232 €	+ 0,3%	
Collecte des VHU + ferrailles	219 649 €	265 042 €	+ 21%	augmentation du gisement
Collecte exceptionnelle (DEEE, encombrants & déchets verts, déchets carnés...)	100 132 €	64 327 €	- 36%	diminution de la collecte
Exploitation des déchetteries + maintenance	527 965 €	648 984 €	+ 23%	augmentation liée au transfert et au gardiennage de la déchèterie mobile de Salazie et Saint-André (+18%), (+5%) au tonnage

Traitement :			
Tri des déchets recyclables	896 458 €	894 744 €	- 0,2%
Enfouissement des déchets à Sainte-Suzanne	3 918 765 €	4 131 214 €	+ 5%
Compostage	372 937 €	424 213 €	+ 14%
Broyage	802 866 €	599 447 €	- 25%
Valorisation des déchets métalliques	18 977 €	-	-
Collecte et traitement des piles, batteries, pneus	9 023 €	3 753 €	- 58%
Autres dépenses :			
Prévention	34 705 €	18 633 €	- 46%
Communication	28 724 €	22 012 €	- 23%
Dépôts sauvages	8 983 €	5 636 €	- 37%
Divers fournitures (opérations diverses environnement, déchèteries, consommations courantes...)	38 949 €	22 965 €	- 41%
Coût global de fonctionnement (€TTC)	16 938 848 €	17 197 351 €	+ 1,5%
Coût €/tonne	226 €	218 €	- 4%
Coût €/hab	140,8€/hab	140,7€/hab	- 0,1%

Le coût global de gestion est en légère hausse (+1,5%). Le coût ramené à l'habitant est stable (environ 141€/hab.)

Avec l'augmentation des tonnages traités (notamment déchets verts), le coût de gestion est de 218 €/tonne contre 226 €/tonne en 2012 soit une diminution de - 4%.

Ratios :

(Tableau 36)

	2012	2013	Variation 2013/2012
Coût de fonctionnement	16 938 848 €	17 197 351 €	+ 2%
Population	120 272 hab.	122 225 hab.	+ 2%
Tonnage traité	74 976 T	79 059 T	+ 5%
Coût / tonne	226 €	218 €	-3,7%
Coût / habitant	140,8 €/hab	140,7 €/hab	-0,1%
Kg / habitant	623 kg/hab	647 kg/hab	+ 4%

A. II. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La TEOM a représenté une recette de 11 192 331 € contre 10 563 317 € en 2012, soit une progression de 6% pour un taux constant.

(Tableau 37)

	2012	2013	Variation 2013/2012
Taux	16%	16%	-
Montant	10 563 317 €	11 192 331 €	+ 6%

A. III. La vente de tickets de déchèteries

Cette recette spécifique a rapporté à la CIREST 16 240 € en 2013 contre 12 480 € en 2012 soit une augmentation de 30%.

A. IV. La redevance spéciale d'élimination

Pour les déchets ne provenant pas des ménages, la CIREST a mis en place une redevance. Elle offre aux professionnels et autres organismes, l'opportunité d'utiliser la filière des déchets ménagers pour l'élimination des déchets issus de leurs activités, conformément à l'article L.2224-14 et L.2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les conditions rappelées ci-après:

(Tableau 38)

Communes	BP	STR	PDP	STB	STA	SAL
Franchise bac gris-vert	120 litres		240 litres	120 litres		240 litres
Coût unitaire RSE bac gris-vert	1,09 € / litre					
Franchise bac jaune	240 litres					
Coût unitaire RSE bac jaune	0,34 € / litre					

La mise en application de cette redevance a permis d'atteindre une recette de l'ordre de 281 349 € sur l'année 2013 contre 265 949 € en 2012 représentant 93 % pour le bac gris et 7% pour le bac jaune ; qui s'explique en grande partie par une progression de la demande de la part des professionnels par le biais de bacs supplémentaires.

Evolution du nombre de professionnels adhérents 2012-2013 par communes et par type d'établissements

(Tableau 39)

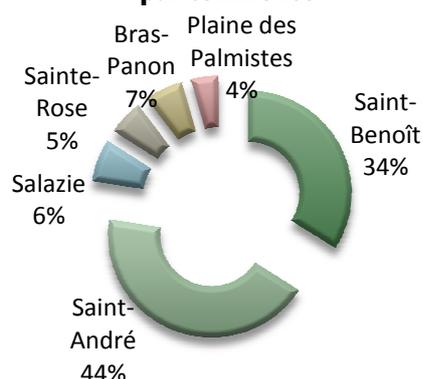
Communes	BP	STR	PDP	STB	STA	SAL	Nbre de professionnels adhérents au 31 décembre 13	Nbre de professionnels adhérents au 31 décembre 12	Variation 2013/2012
Nbre Etablissements Publics	3	4	4	29	23	7	70	72	-3%
Nbre Etablissements Privés	15	11	7	62	94	10	199	185	+8%
Nbre d'Associations	2	1	-	5	4	1	13	13	-
TOTAL GENERAL	20	16	11	96	121	18	282	270	+4%

Sur les 282 contrats signés au 31 décembre 2013 : 70 sont des établissements publics, 199 des établissements privés et 13 des associations.

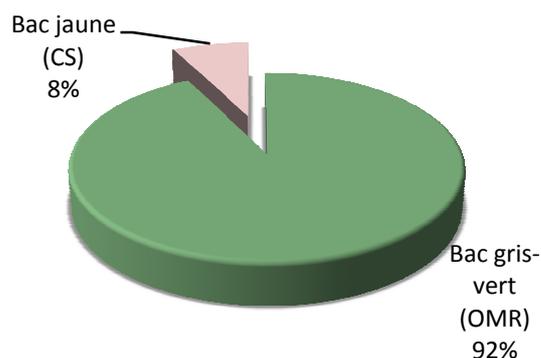
Le nombre d'établissements privés, publics et associations sont concentrés principalement sur les communes de Saint-André (44%) et Saint-Benoît (34%), représentant une part importante des recettes (78%).

Représentation graphique RSE :

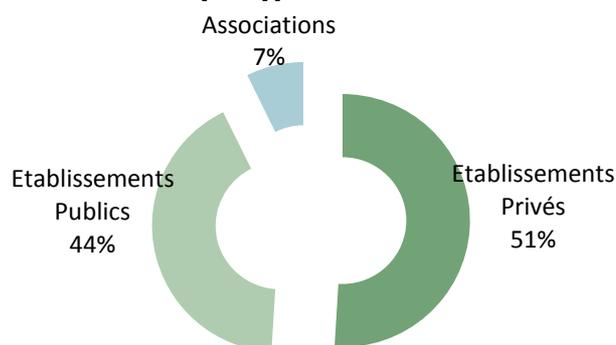
Répartition des professionnels adhérents par communes



Répartition des recettes bacs OMR et CS



Recette par type d'établissements



(Figure 12)

A. V. Résultat d'exploitation

(Tableau 40)

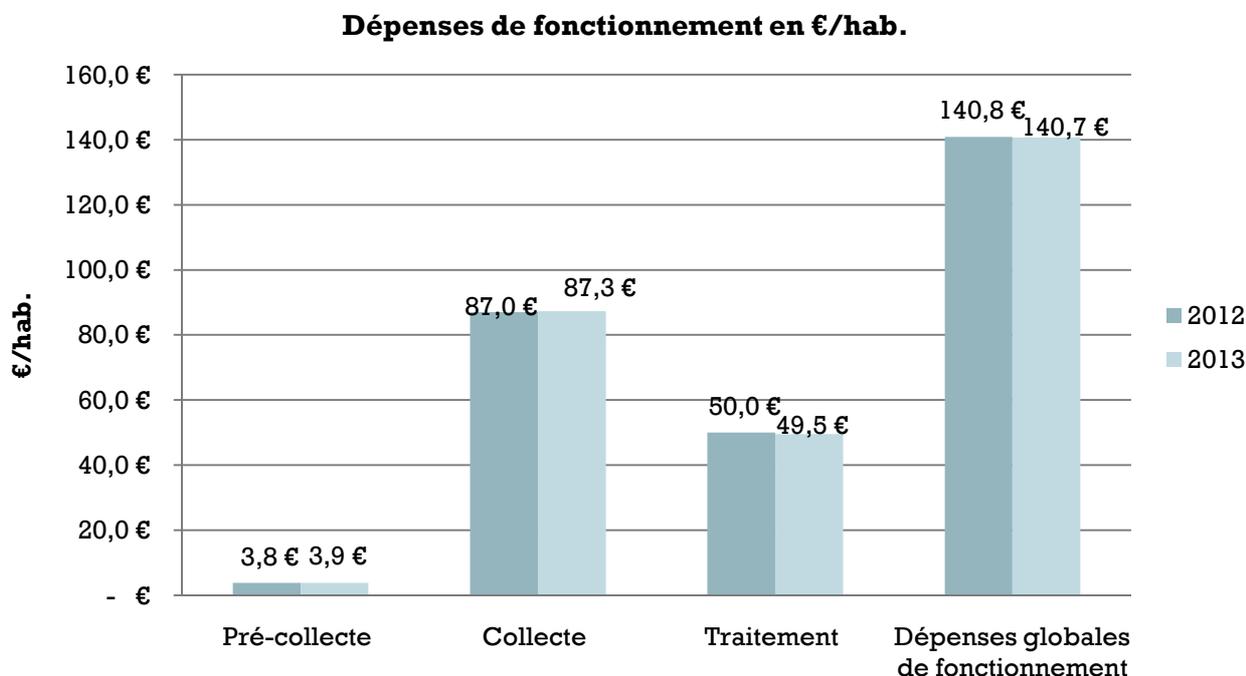
	2012	2013	Variation 2013/2012
Dépenses de fonctionnement	16 938 848 €	17 197 351 €	+ 1,5%
Ratio €/hab.(hors charges de structures)	140,8 €/hab	140,7 €/hab	-0,1%
Recettes de fonctionnement	11 882 175 €	12 337 558 €	+ 3,8%
Ratio €/hab.	98,8 €/hab	100,9 €/hab	+ 2,1%
Bilan déficit (hors charges de structures)	-5 056 673 €	-4 859 793 €	-3,9%
Taux de couverture (TEOM/Dépenses) hors charges de structures	+ 70%	+ 72%	+ 2,3%

Les dépenses de fonctionnement augmentent de +1,5% pour atteindre 17 197 351 €. Les recettes sont composées de la TEOM, de la vente des tickets déchèteries, compost et RJM, de la redevance spéciale d'élimination, des fonds d'Eco Emballages, Eco-folio, OCAD3E et PLPD représentent un montant total de 12 337 558 € (soit en augmentation de + 3,8%).

La TEOM (+ les autres ressources) couvre 72% des dépenses de fonctionnement hors coût charges de structures.

Les dépenses globales de fonctionnement passent de 140,8 €/hab. à 140,7 €/hab, et se décomposent comme suit :

(Figure 13)



B. Comptabilité analytique : Compta-Coût 2012

La méthode ComptaCoût, développée par l'ADEME, est une méthode d'enregistrement des charges et des produits propres à la gestion des déchets, selon un cadre précis, dénommé matrice. Celle-ci se présente sous la forme d'un tableau à double entrée :

- En colonne, les différents flux de déchets pris en charge par la collectivité ;
- En ligne, les charges et les produits liées aux étapes techniques de la gestion des déchets.

Cette méthode s'appuie sur les principes de la comptabilité analytique. Les données nécessaires à l'expression des coûts selon la matrice ComptaCoût sont celles contenues dans la comptabilité publique, il n'y a donc pas de double saisie mais des retraitements extra-comptables sont nécessaires.

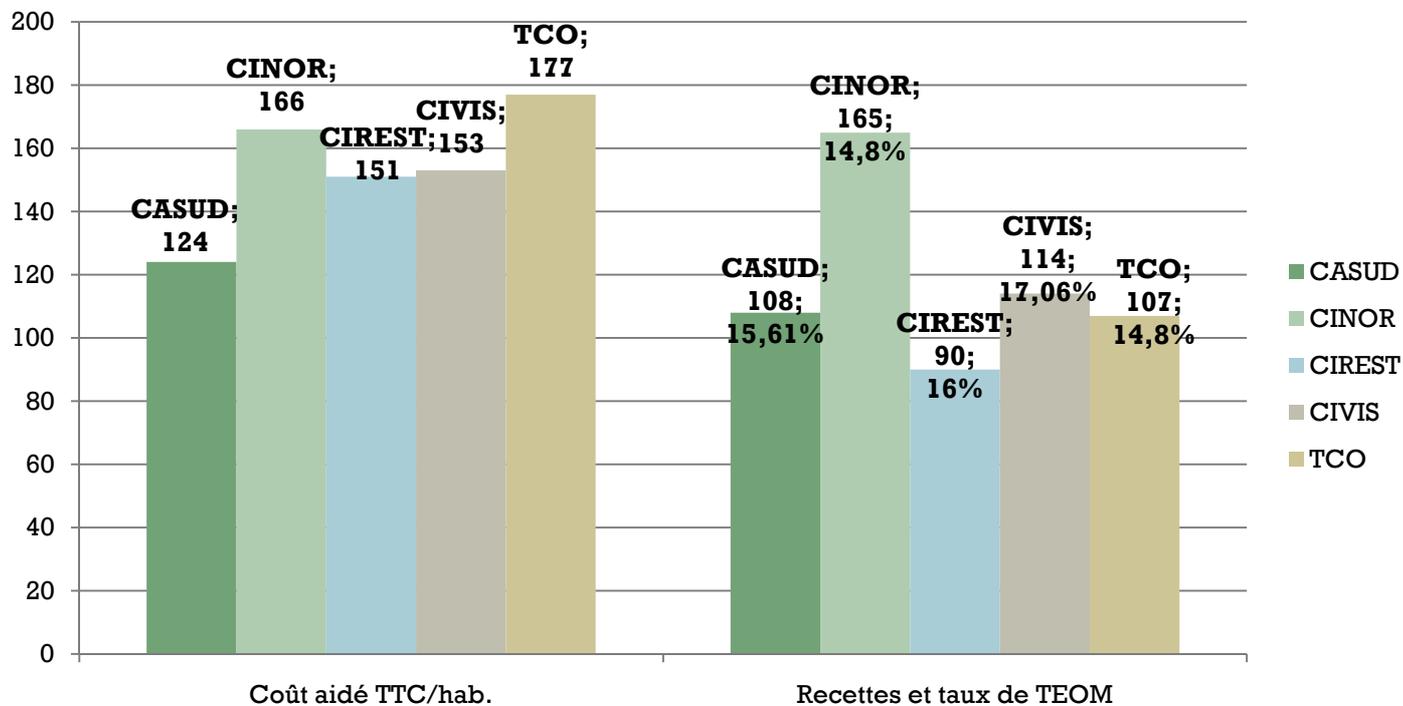
En 2009, l'ADEME a impulsé cette démarche concertée entre les cinq Etablissements publics de Coopération Intercommunale de La Réunion, afin de disposer d'une base de données et d'un référentiel commun aux collectivités.

Les résultats de cette étude peuvent être partagés dans une base de données SINOE qui est tenue à jour chaque année par la collectivité, consultable par le biais d'Internet. Ces données vont permettre ainsi d'établir des comparaisons entre les EPCI de la Réunion et aussi au niveau national.

- Les coûts analytiques par collectivité

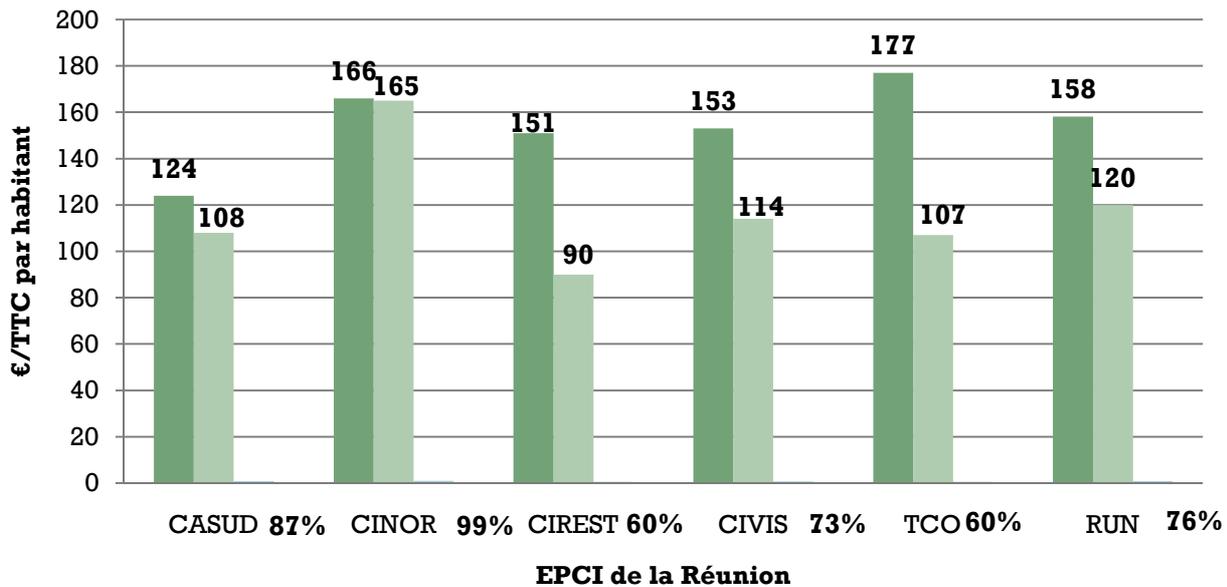
**Coût aidé TTC par habitant pour tous les flux gérés par les EPCI
Les taux et les recettes de TEOM en €/hab. en 2012**

(Figure 14)



Taux de couverture du coût par la TEOM + Redevance Spéciale en 2012

Taux de couverture par la TEOM en % + Redevance spéciale en 2012



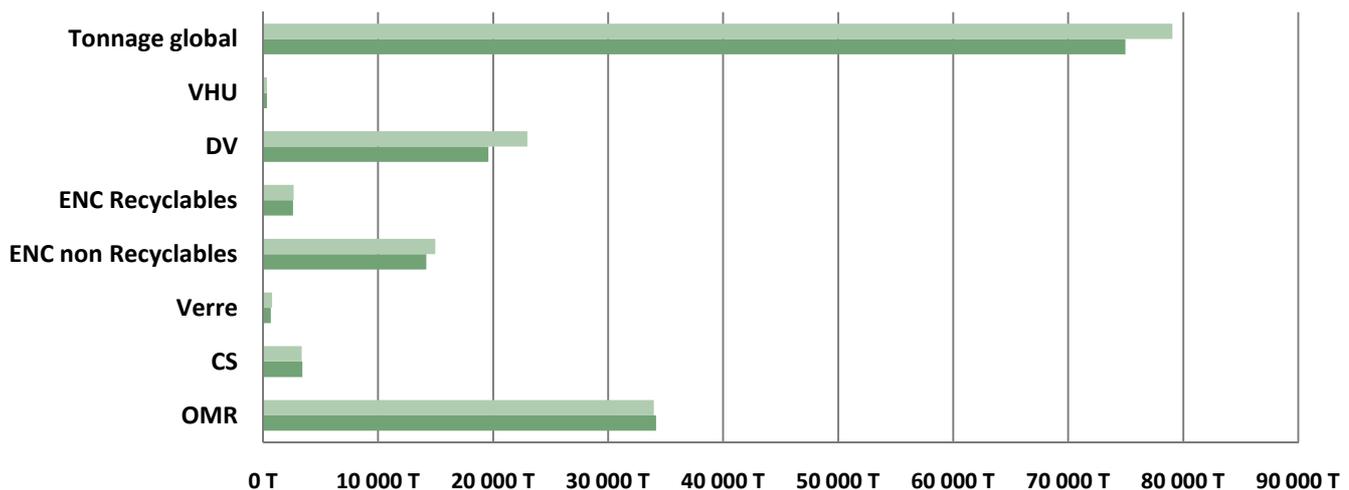
(Figure 15)

6ème PARTIE : SYNTHESE DES DONNEES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Le tonnage global pris en charge par la CIREST, qui s'élève à 79 059 tonnes, est en hausse de 5 % entre 2012 et 2013. Chaque habitant a produit en moyenne 657 kg, soit 34 kg de plus qu'en 2012, notamment pour le flux des déchets verts et encombrants non recyclables.

Le gisement global se répartit de la manière suivante :

Comparaison 2012-2013 du tonnage global par flux

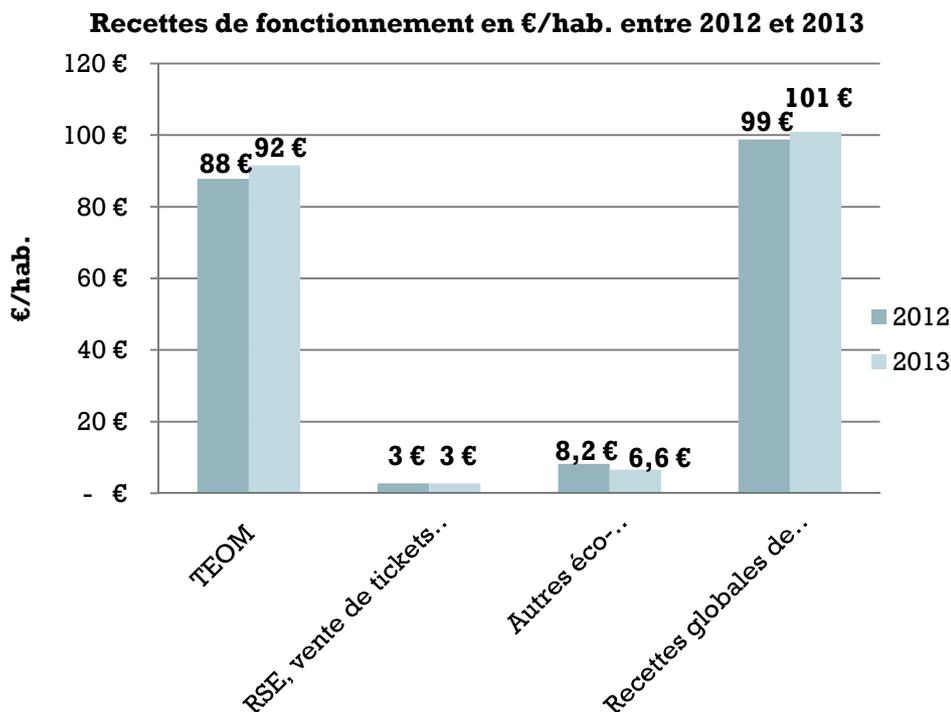


	OMR	CS	Verre	ENC non Recyclables	ENC Recyclables	DV	VHU	Tonnage global
■ Tonnage 2013	33 966 T	3 370 T	787 T	14 980 T	2 653 T	22 973 T	330 T	79 059 T
■ Tonnage 2012	34 157 T	3 421 T	685 T	14 197 T	2 608 T	19 585 T	323 T	74 976 T

(Figure 16)

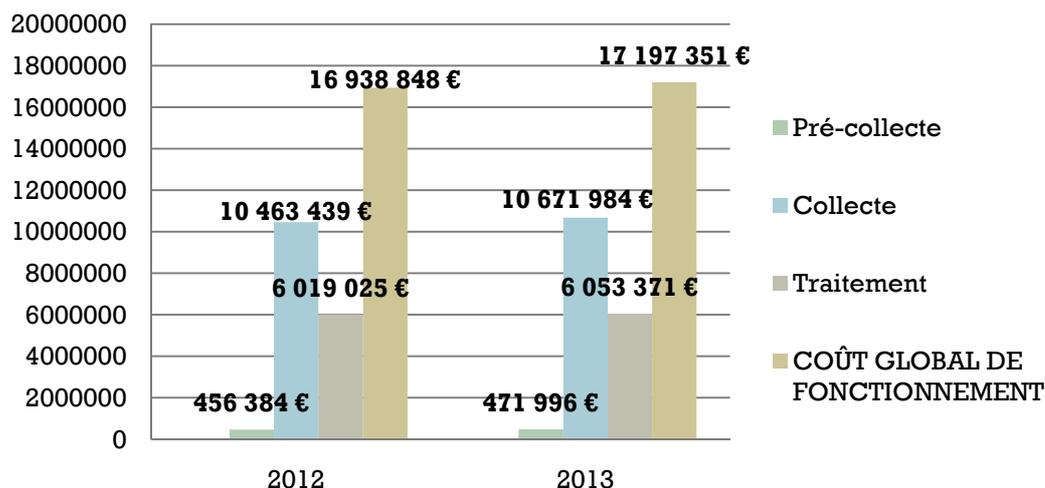
Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 101 €/hab. et se décomposent comme suit :

(Figure 17)



En 2013, les recettes ont progressé de 4%, notamment en raison d'une augmentation des recettes de TEOM de 6 % pour un taux constant.

Répartition des dépenses de fonctionnement par section entre 2012 et 2013

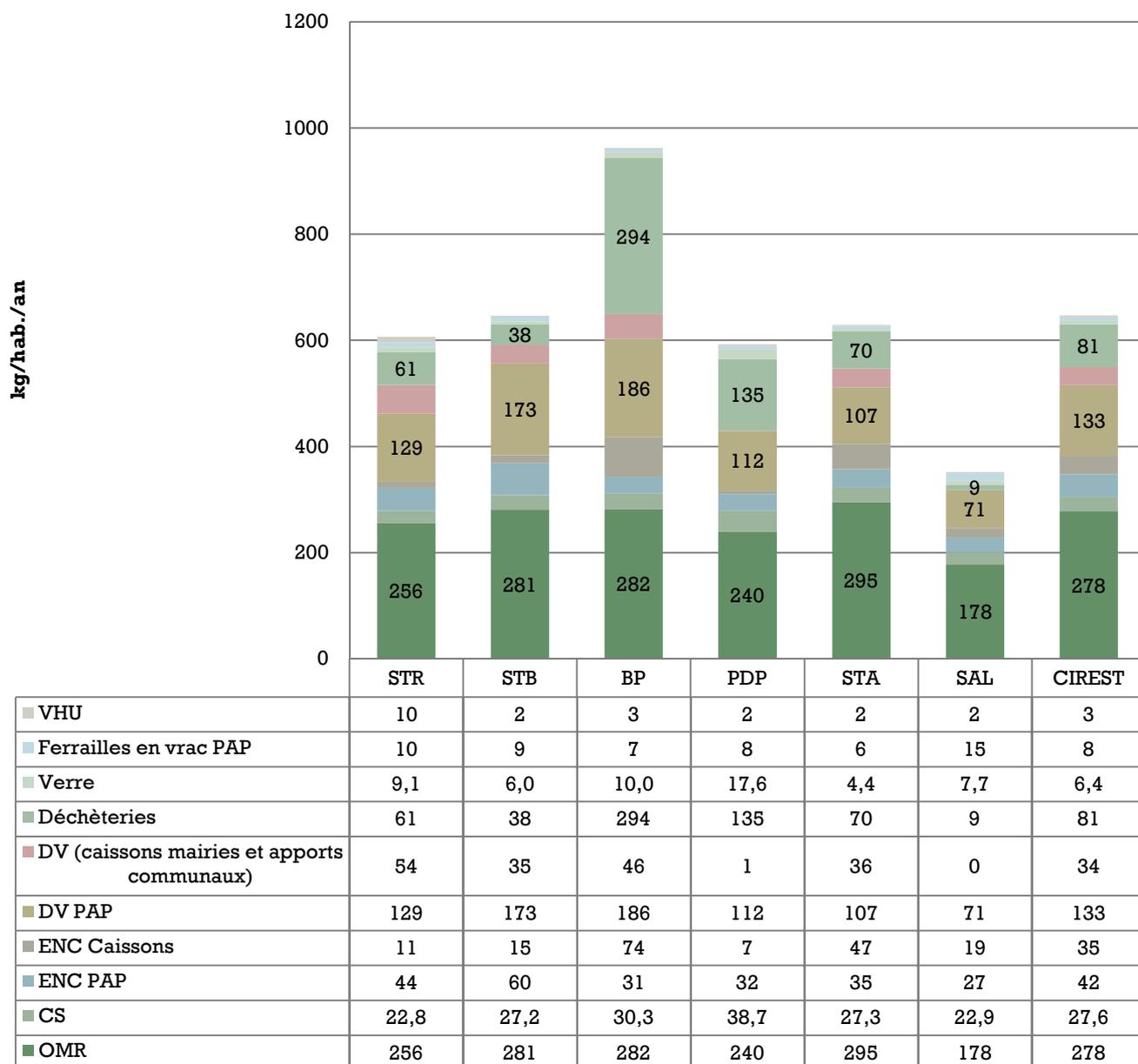


(Figure 18)

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté en 2013, avec un coût global de 16 940 k€, soit 141 €/hab. C'est le poste collecte qui représente la plus grande part des coûts, environ 60 % des dépenses.

Ci-après un comparatif du tonnage global par flux de déchets :

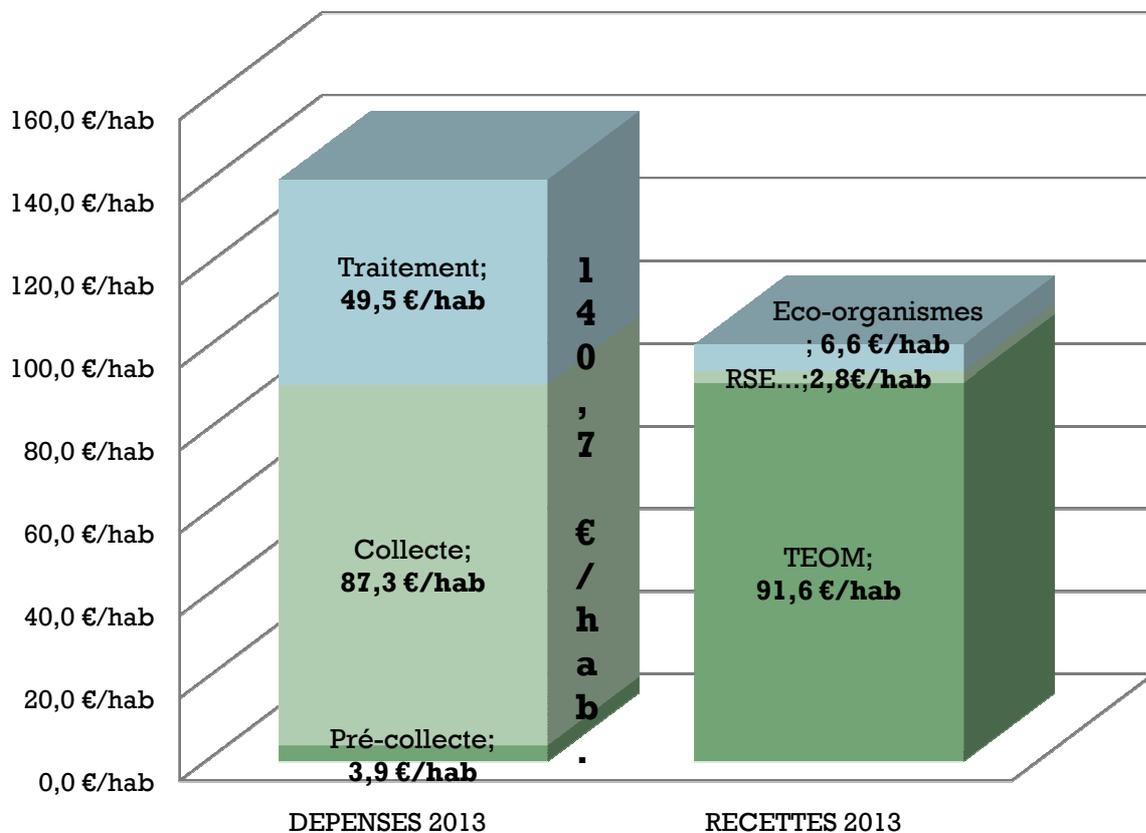
**Comparaison des DMA collectés par flux et par communes en 2013
(en kg/hab./an)**



(Figure 19)

Le bilan global dépenses/recettes du service est représenté dans le diagramme ci-dessous :

Le bilan financier



(Figure 20)

En raison de la maîtrise des tonnages et des dépenses et de l'augmentation des recettes de fonctionnement, le taux de couverture est passé de 70 % en 2012 à 72 % en 2013.

TABLE DES TABLEAUX

(Tableau 1) : Population municipale	2
(Tableau 2) : Description de la collectivité.....	3
(Tableau 3) : CIREST en quelques chiffres.....	4
(Tableau 4) : Les déchèteries	8
(Tableau 5) : Le centre de tri des emballages ménagers.....	8
(Tableau 6) : Le centre de compostage et de broyage des déchets végétaux	8
(Tableau 7) : Le centre d'enfouissement.....	9
(Tableau 8) : Répartition des livraisons de bacs à compost en 2013.....	10
(Tableau 9) : Répartition des BAV sur le territoire en 2013	12
(Tableau 10) : Evolution 2012-2013 des collectes de déchets recyclables en BAV	13
(Tableau 11) : Fréquences de collecte des emballages recyclables ménagers.....	14
(Tableau 12) : Variation 2012-2013 des emballages recyclables et des papiers (bac jaune)	14
(Tableau 13) : Evolution 2012-2013 de la prestation de pré-collecte par communes (livraison et maintenance des bacs poubelles CS)	15
(Tableau 14) : Fréquences de collecte des ordures ménagères (bacs gris/vert).....	15
(Tableau 15) : Variation 2012-2013 de la collecte des ordures ménagères en bac gris	16
(Tableau 16) : Evolution 2012-2013 de la prestation de pré-collecte (livraison et maintenance des bacs poubelles OMR)	17
(Tableau 17) : Fréquences de collecte des encombrants et déchets verts.....	17
(Tableau 18) : Répartition des tonnages encombrants et déchets verts collectés en porte à porte	17
(Tableau 19) : Evolution 2012-2013 de la collecte en porte à porte des DVet ENC	19
(Tableau 20) : Répartition des flux encombrants et déchets verts collectés.....	20
(Tableau 21) : Evolution 2012-2013 de la collecte des déchets métalliques.....	20
(Tableau 22) : Evolution 2012-2013 de la collecte des VHU	20
(Tableau 23) : Bilan global DEEE.....	21
(Tableau 24) : Synthèse de l'activité des déchèteries en 2013	22
(Tableau 25) : Evolution 2012-2013 de l'enfouissement des déchets.....	23
(Tableau 26) : Gisement entrant au centre de tri en 2013.....	23
(Tableau 27) : Déchets issus de la collecte sélective : valorisation des emballages après tri.....	24
(Tableau 28) : Déchets issus de la collecte sélective : performance de tri après centre de tri.....	24
(Tableau 29) : Synthèse de fonctionnement des centres de broyage: évolution 2012-2013	25
(Tableau 30) : Synthèse de fonctionnement de la PFC : évolution 2012-2013	25
(Tableau 31) : Bilan des déchets traités	26
(Tableau 32) : Répartition des emplois chez les prestataires de service.....	29
(Tableau 33) : Répartition des emplois au sein de la collectivité	30
(Tableau 34) : Evolution des dépenses de fonctionnement entre 2012-2013	30
(Tableau 35) : Ratios coût de gestion	31
(Tableau 36) : TEOM	31
(Tableau 37) : RSE : franchise bacs poubelles et coût unitaire au litre.....	32
(Tableau 38) : RSE : évolution du nombre de professionnels adhérents 2012-2013 par communes et par type d'établissements.....	32
(Tableau 39) : Résultat d'exploitation	33

TABLE DES ILLUSTRATIONS, FIGURES ET GRAPHIQUES

(Figure 1) : Synoptique des flux de déchets	6
(Figure 2) : Les équipements de traitement des déchets de la CIREST	7
(Figure 3) : Evolution du tonnage CS collecté par communes entre 2012 et 2013.....	15
(Figure 4) : Evolution du tonnage OMR collecté par communes entre 2012 et 2013.....	16
(Figure 5) : Evolution du tonnage Encombrants collecté par communes entre 2012 et 2013.....	18
(Figure 6) : Evolution du tonnage Déchets Verts collecté par communes entre 2012 et 2013	19
(Figure 7) : Représentation du coût de la Collecte sélective en €/hab.....	25
(Figure 8) : Schéma sur le traitement des déchets du territoire Est en 2013	27
(Figure 9) : Décomposition du gisement par flux.....	28
(Figure 10) : RSE : répartition des professionnels adhérents par communes.....	33
(Figure 11) : RSE : répartition des recettes bacs OMR et CS	33
(Figure 12) : RSE : répartition des recettes par type d'établissements.....	33
(Figure 13) : Représentation des dépenses de fonctionnement en €/hab.....	34
(Figure 14) : Coût aidé HT par habitant pour tous les flux gérés par les EPCI+ les taux et les recettes de TEOM en euros par habitant.....	35
(Figure 15) : Taux de couverture du coût par la TEOM et RSE.....	36
(Figure 16) : Comparaison 2012-2013 du tonnage global par flux	36
(Figure 17) : Recettes de fonctionnement en €/hab.....	36
(Figure 18) : Répartition des dépenses de fonctionnement par section entre 2012 et 2013	37
(Figure 19) : Comparatif du ratio par habitant, par flux et par communes en 2013.....	38
(Figure 20) : Le bilan financier Dépenses/Recettes 2013.....	39

GLOSSAIRE DES TERMES TECHNIQUES ET ABREVIATIONS

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

AV: Apport volontaire

BAV: Borne d'apport volontaire

CET: Centre d'enfouissement technique

COMMUNES : **BP** : Bras-Panon ; **STR** : Sainte-Rose ; **STB** : Saint-Benoît ; **PDP** : Plaine des Palmistes ;
STA : Saint-André ; **SAL** : Salazie

CS: Collecte sélective

DMA: Déchets ménagers assimilés

DV: Déchet vert

DEEE: Déchets d'équipements électriques et électroniques

EMR: Emballages ménagers recyclables

EPCI: Etablissement public de coopération intercommunale

ISDnD : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

JRM: Journaux, revues et magazines

OMA: Ordures ménagères assimilées

OMR: Ordures ménagères résiduelles

PAP: Porte à porte

PAV: Point d'apport volontaire

PFC : Plate forme de compostage

RSE: Redevance spéciale d'élimination

TGAP: Taxe générale sur les activités polluantes

TEOM: Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

VHU: Véhicule hors d'usage

